

















**Questions à Mohamed El Guerrouj, directeur général de l'Agence de développement agricole (ADA)**

## «Nous allons présenter nos réussites à la COP22»

**ALM** : L'agriculture est placée au cœur des négociations pour le climat. En tant qu'organisme public, que prévoyez-vous pour la COP22 ?

**Mohamed El Guerrouj** : L'Agence de développement agricole prévoit plusieurs activités durant cet événement. L'accent sera particulièrement mis sur nos success stories. Nous allons présenter dans ce sens nos réussites avec la Banque mondiale et exposer ce que nous avons engagé comme actions avec le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) ou encore avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Agence française de développement (AFD). La COP22 sera également pour nous une occasion de présenter aux participants du monde entier la carte de vulnérabilité et d'adaptation des petits agriculteurs. C'est un outil innovant qui renforcerait l'accès des petits agriculteurs aux ressources financières climatiques. Etant

également membre du comité scientifique de la COP22, nous présenterons dans ce sens toutes les initiatives en matière de finance climat, notamment aux pays africains qui ne cessent de solliciter l'ADA, en tant qu'ingénierie verte, pour appuyer leurs mécanismes d'adaptation aux changements climatiques.

**L'ADA a réussi depuis longtemps à gagner la confiance des grands partenaires institutionnels. Ceci se confirme d'ailleurs par deux importantes accréditations. Qu'avez-vous à nous dire à ce propos ?**

En effet, nous avons la chance d'être accrédités par le Fonds d'adaptation. Depuis novembre 2012, nous sommes l'unique entité marocaine auprès du Fonds d'adaptation. Nous sommes l'interlocuteur principal des ministères et institutions nationales. Nous sommes chargés d'approuver les pro-

positions des projets qu'ils présentent relatifs à l'adaptation au changement climatique. Grâce à l'esprit d'entrepreneuriat promu par le Plan Maroc Vert et aux réalisations concrètes de cette feuille de route, le Fonds d'adaptation nous a accordé un don de 10 millions de dollars, soit le plafond du montant que le Fonds accorde à un pays. Ce don a servi au financement d'un grand projet oasis ciblant 40.000 bénéficiaires dans la région du Draâ-Tafilalet. La reconnaissance mondiale de l'ADA lui a valu également une accréditation de taille : celle du Fonds vert pour le climat en mars dernier.

**A combien s'élève le portefeuille soumis par votre organisme au Fonds vert pour le climat ?**

Nous avons présenté 12 projets pour une valeur de 375 millions de dollars. Nous avons pu décrocher à ce jour un projet pour une enveloppe de 40 mil-



Propos recueillis par  
Kawtar Tali

lions de dollars. Il concerne le développement de l'organiculture, soit l'implantation de 10.000 hectares d'organier. Nous sommes à un stade plus avancé du déploiement de ce projet dont la gestion est confié à l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'organier (ONDZOA). L'objectif de ce projet est de mobiliser la population dans les zones dégradées du Sous-Massa et d'intervenir de façon adéquate dans les zones solides pour ne pas les dégrader.



## Adaptation de l'agriculture par rapport aux changements climatiques

# L'assurance indicielle, un outil résilient

DNES à Marrakech Kawtar Tali  
Etat d'aujourd'hui

Ce produit d'assurance, autrement appelé assurance paramétrique, est l'une des innovations qui permettent une certaine résilience aux aléas climatiques.

en termes d'investissement nous considérons que cette composante phare aura une attention particulière de notre part au vu de son déploiement sur notre territoire et l'ensemble du continent africain», précise le directeur général de l'ADA. L'assurance agricole a 5 ans d'existence au Maroc. Elle couvre à ce jour plus de 1 million d'hectares agricoles et se place comme élément central du Plan Maroc Vert. Inscrivant sa démarche dans une optique d'innovation, l'assurance agricole au Maroc entame une nouvelle phase. Le nouveau modèle adopté aujourd'hui se veut moins coûteux et efficace. «L'assurance indicielle réduit la vulnérabilité des agricoles. Au lieu de se déplacer sur le terrain en vue d'évaluer la sinistralité, ce type d'assurance sert également d'outil de gestion de risques climatiques performants», explique Fahd Hussein Al Bouab, directeur financier au ministère de l'agriculture et de la pêche maritime -Département de l'Agriculture et responsable du pilotage du système d'assurance agricole.

L'assurance indicielle se base en effet sur les indices météorologiques. Elle permet, en effet, de fiabiliser les expertises, d'améliorer la couverture, de réduire les charges de gestion et d'accélérer le règlement des indemnisations. Notons qu'au Maroc, l'assurance indicielle rentre

dans le cadre du projet Accagrimag, (voir page 7). Mis en place en partenariat avec l'Agence française de développement, ce projet se veut une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles. Le but étant d'aider «les agriculteurs à récolter le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement».

“

L'assurance agricole existe depuis 5 ans au Maroc. Elle couvre à ce jour plus de 1 million d'hectares agricoles et se place comme élément central du Plan Maroc Vert.

«L'assurance agricole, sous sa composante indicielle, doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturelles d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques. C'est en ces termes que Mohamed Guerrouj, directeur général de l'Agence du développement agricole (ADA), a inauguré un side-event sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Le débat a été porté essentiellement sur l'assurance indicielle en tant que réponse efficace aux

risques climatiques dans la région. Ce produit d'assurance, autrement appelé assurance paramétrique, est l'une des innovations qui permettent une certaine résilience aux aléas climatiques. Le Maroc qui a dévoilé récemment, au grand public, son initiative triple AAA a misé sur la nécessité d'intégrer ce service comme composante primordiale du processus d'adaptation. «l'assurance agricole est l'un des piliers de notre initiative qui vise l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique. Compte tenu de l'importance qu'elle peut revêtir

## Objectif de l'Accagrimag

· **Amélioration et diffusion de connaissances** : Développer des outils et des compétences à destination des opérateurs de terrain et de l'assurance au Maroc (Fès-Boulemane, Tanger-Tétouan, Taza-Al Hoceima-Taounate) : production d'études régionales de vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique, de stratégies régionales/locales d'adaptation et de guides pratiques sur les outils d'évaluation.

· **Expérimentation et diffusion de technologies innovantes** : Diffuser les pratiques agricoles existant au Maroc pour améliorer la productivité des sols par le biais d'opérations pilotes



en milieu paysan, dans un contexte d'aridification croissante du climat.

· **Gestion des risques climatiques** : Définir des modèles de gestion efficace en testant la faisabilité d'une assurance au Maroc et d'un fonds de garantie en Tunisie au risque de sécheresse : utilisation de la télédétection pour fournir des outils d'analyse, de suivi et de pilotage du risque, dispositifs paramétriques pour rendre l'assurance incitative aux pratiques climato-résilientes, sensibilisation à la viabilité financière du système assurantiel dans un contexte de risques hydro-climatiques croissants.

· **Coordination, pilotage et suivi-évaluation** : Piloter les actions transversales dans les deux pays, nécessaires à la bonne exécution du projet : recrutement d'une assistance technique de niveau international, suivi et évaluation technique et financière, communication et échange entre les acteurs marocains et tunisiens.

### A propos de l'Accagrimag pour la COP22



L'«Adaptation au changement Climatique de l'agriculture du Maghreb» (Accagrimag) est un projet catalyseur pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre son application à d'autres pays africains. Au niveau national, l'Accagrimag cible l'agriculture pluviale à forte dominante céréalière compte tenu de sa vulnérabilité face aux changements climatiques. Initié par les départements de l'agriculture et des finances en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,5 million d'euros. Il vise l'amélioration des connaissances, l'évaluation des risques et l'intégration de mesures d'adaptation dans les pratiques des acteurs du secteur. Il intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicelle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique.

# Le Maroc soutient l'adaptation de l'agriculture africaine

Des projets concrets autour de l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques doivent être mis en place pour augmenter la productivité et stopper la désertification. Le Maroc compte soutenir les pays africains en la matière. Parmi les solutions clés, l'assurance agricole.

**U**n grand intérêt est accordé à l'adaptation de l'agriculture en Afrique aux aléas des changements climatiques à la COP22. Il faut dire que si rien n'est fait pour s'adapter aux impacts du réchauffement climatique, l'Afrique connaîtra une augmentation des terres arides et semi-arides. Le Maroc compte partager son expérience et son expertise dans le domaine dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Cependant, l'accompagnement des partenaires internationaux s'avère aussi être une nécessité. D'ailleurs, le royaume a développé plusieurs projets grâce à la coopération internationale. Parmi les points importants qui pourraient donner un coup de fouet à l'agriculture et notamment aux petits agriculteurs, on peut citer l'assurance agricole comme levier pour l'adaptation. Le sujet a été débattu hier au pavillon Maroc dans la Zone Bleue de Bab Ighli lors d'une rencontre organisée par l'Agence pour le développement agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Il s'avère nécessaire d'agir sur plusieurs plans. En l'absence de mesures d'adaptation appropriées, les changements climatiques impacteront négativement le développement de l'agriculture et se traduiront par des baisses de productivité, de revenu, mais aussi par un exode rural voire une modification des équilibres des territoires, comme le souligne le di-

recteur général de l'ADA. Il estime qu'afin d'évaluer et de débloquer des niveaux de financement supérieurs en faveur d'actions concrètes d'adaptation, il s'avère nécessaire d'élaborer des métriques en tant qu'instrument de mesure consensuel d'évaluation des conséquences et des impacts de l'adaptation. L'idée est de promouvoir l'adaptation au changement climatique via plusieurs mécanismes comme l'assurance indicelle. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet ACCAGRIMAG en faveur de l'adaptation de l'agriculture pluviale au changement climatique en Méditerranée. Mis en œuvre en Tunisie et au Maroc, ce projet intègre des composantes opérationnelles visant à développer l'assurance agricole indicelle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique. Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturelles d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques. Le directeur de l'ADA affiche son optimisme : «Compte tenu de l'importance que peut revêtir en termes d'adaptation, nous considérons que la composante phare de ce projet, qui est l'assurance paramétrique, doit avoir une attention particulière de notre part au vu de son déploiement sur le terrain dans les deux pays concernés voire dans tout notre continent africain».

PAR J.G

## Assurance indicielle

LE projet ACCAGRIMAG (Adaptation de l'agriculture au changement climatique au Maghreb), présenté mardi dernier au pavillon marocain de la COP22, est une véritable innovation à ce niveau, souligne le directeur de l'ADA. Ce projet réalisé conjointement au Maroc et en Tunisie est financé par le Fonds français de l'environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD). Il teste plusieurs modalités d'assurance indicielle contre la sécheresse couplés à la diffusion de bonnes pratiques d'adaptation et le développement d'un service climatique dédié à la gestion du risque. Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturales d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques, insistent ses initiateurs. Le projet étudiera par ailleurs les modalités permettant de rendre l'assurance incitative pour l'adoption de pratiques climato-résilientes et expliciter d'autre part l'impact de l'adoption des pratiques sur l'exposition au risque. □



## Les assureurs appelés à investir dans des projets verts

La mobilisation de l'épargne collectée par les assureurs au profit des investissements verts ne pourra se faire qu'en amendant la législation et en concevant des projets rentables. C'est ce que souligne le président de la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurance (FMSAR), Bachir Baddou.

### **Vous estimez que la mobilisation des financements ne constitue pas un problème pour le secteur des assurances. Quelles sont les difficultés liées aux financements verts ?**

Par définition, le secteur des assurances mobilise de l'épargne. À côté de notre fonction classique d'assureurs, il y a celle de la mobilisation de l'épargne et sa canalisation vers des investissements productifs. Cependant, je pense qu'il faut désormais travailler sur les investissements dans l'économie verte. Aujourd'hui, peu de projets sont relatifs à ce domaine. Abstraction faite des investissements lancés par MASEN, les projets ayant trait à l'économie verte sont quasi-absents.

### **Pourquoi peu d'investissements sont-ils mobilisés dans ce créneau ?**

Produire de l'énergie renouvelable est une nouvelle tendance. Le Maroc est en train de devenir un champion dans ce sens à travers la mise en place des centrales éo-

liennes et des centrales électriques. Jusque-là, les financements étaient publics. Sur cet aspect-là, on veut envisager la mobilisation du secteur privé en collectant l'épargne longue et en choisissant d'investir dans des projets de création d'électricité propre. À part l'énergie, peu d'opérateurs sont intéressés par l'investissement vert et la réduction des émissions de carbone. C'est une

nouvelle tendance au Maroc. À l'occasion de la COP 22, toute une réflexion s'installe. Je pense que les assureurs peuvent réservé un pourcentage de leurs investissements dans ce cadre-là.

### **Quelles sont les contraintes rencontrées lors de la mobilisation de l'épargne au profit des investissements verts ?**

Quelques contraintes sont à souligner. Notre secteur est hyper-réglementé. La réglementation devrait évoluer pour nous permettre d'admettre en couverture de notre engagement technique les investissements verts. Il faut que notre régulateur nous l'autorise. Les discussions sont engagées avec le régulateur et il est disposé à accorder ces autorisations. Parmi les mesures que vont suggérer les assureurs avec l'autorité de supervision à la COP22 figure l'autorisation d'investir dans des projets verts. La réglementation va, donc, évoluer dans ce sens. On s'accorde sur l'évolution de la réglementation. Je pense qu'il reste un seul problème majeur: il faut avoir des projets pour que l'épargne puisse être investie. À ma connaissance, on ne voit pas de projets au Maroc labellisés verts que les assureurs peuvent accompagner dès demain. Il faut structurer ces projets et s'inspirer des expériences internationales pour que le Maroc puisse aussi initier des fonds verts. À ce moment-là, les assureurs joueront naturellement leur rôle d'investisseurs. Une autre contrainte est à souligner. En effet, les investissements verts doivent offrir des

rendements intéressants. On ne peut pas investir dans des supports à très faible rendement. Il faut que le rendement soit compétitif par rapport à l'économie classique.

### **Quid des expériences internationales ?**

Des milliards de dollars sont déjà investis de par le monde en projets verts. Il faut s'inspirer de l'expérience d'autres pays. Il faut voir les secteurs dans lesquels sont investies les ressources financières des fonds verts. Il faut dire que même au niveau international, il s'agit d'une expérience qui débute. Le Maroc n'est pas particulièrement en retard. Le monde entier vient à peine de commencer.

### **Qu'en est-il du volet de la prévention des risques climatiques ?**

La couverture de certains risques climatiques va devenir obligatoire au Maroc en vertu de la loi. C'est une excellente nouvelle. Les assureurs accompagneront les entreprises en matière de prévention. D'ailleurs, on l'a déjà fait. Par exemple, à Tanger, la zone industrielle est inondable en cas de fortes pluies. Les assureurs ont accompagné des entreprises pour qu'elles essaient de se préparer et prennent un certain nombre de dispositions afin d'éviter de subir des dégâts assez lourds. Donc, on a déjà fait de la prévention, mais il va falloir l'accélérer et la structurer et avoir une démarche plus volontariste.

PROPOS REÇUEILLIS PAR  
JIHANE GATTIOUI

## Consensus autour des assurances indicielles

Mardi 8 novembre, dans le pavillon Maroc de Bab Ighli, la thématique des assurances indicielles a été parmi les questions phares de la journée. Un side event a été organisé par l'Agence marocaine pour le développement agricole, en partenariat avec l'Agence française pour le développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, pour traiter de cette question ô combien cruciale ! À travers le continent africain, nombreuses sont en effet les plantations agricoles alimentées par les eaux de pluie et il se trouve qu'aujourd'hui, ces terres subissent déjà les effets du changement climatique. D'où l'urgence de mettre en place des mécanismes d'adaptation permettant de faciliter l'accès au financement à travers le développement d'un système d'assurances indicielles ciblant les petits agriculteurs. Les participants à la rencontre ont d'ailleurs été unanimes sur la question, tant le changement climatique affecte les rendements des petites exploitations avec des sécheresses récurrentes et des conditions météorologiques désordonnées. Plusieurs participants ont mis en avant l'impératif d'instaurer un système d'assurances indicielles à destination des petites exploitations pour renforcer leur résilience et leur adaptation aux effets du changement climatique. Le directeur général de l'ADA a affirmé à ce sujet que «les assurances indicielles étaient un élément essentiel de l'initiative marocaine Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA)», le programme cherchant à réduire la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, l'un des objectifs principaux de la présidence marocaine de la COP22.

خلال ندوة نظمتها وكالة التنمية الفلاحية بال المغرب بمشاركة مع وكالة التنمية الفرنسية والصندوق الفرنسي للبيئة العالمية

## مشاركون بالرواق المغربي يبرزون دور التأمين في تعزيز قدرة الفلاحة الإفريقية على مواجهة التغيرات المناخية

م. بنجوية



الفرنسي للبيئة العالمية ووكالة التعاون الفرنسي والرامي إلى تعزيز القرارات في مجال التكيف مع آثار التغيرات المناخية على الفلاحة المعتمدة على التساقطات واستشراف المخاطر المستقبلية من خلال وضع استراتيجيات للتكيف.

كما شكلت هذه الندوة مناسبة لتبادل وجهات النظر بين خبراء وممثلين عن المغرب وتونس والسنغال، حول تجربة مختلفة في مجال دعم صغار الفلاحين لمواجهة أخطار التغيرات المناخية.

وتحورت فعاليات اليوم الثاني للرواق المغربي حول قضياب ذات صلة بالفلاحة والتكيف، من بينها التدبير المستدام للأراضي في منطقة الساحل والصحراء والأمن المائي والعدالة المناخية في إفريقيا.

وسيعرف الرواق المغربي طيلة أيام مؤتمر «كوب 22» تنظيم أيام خاصة في إطار موضوعات متنوعة ذات صلة بالتغيير المناخي، إذ سيتم تنظيم أيام خاصة بالزراعة والتكيف، والهجرة والتكيف، والهجرة والتكيف والصحة، والصناعة والساحل، والنقل والابتكار، والمدن وال المجالات، وتنمية القدرات والترااث والأمن، والنوع والصحة، والتمويل والطاقة. وتنعقد هذه الأنشطة بقاعة الندوات، التي تتسع لحوالي 180 شخصا مع إمكانية متابعة المداخلات بلغات مختلفة بفضل توفير خدمة الترجمة.

أشار مشاركون في نشاط مواز احتضنه الرواق المغربي بمؤتمر «كوب 22» إلى هشاشة القطاع الفلاحي بإفريقيا أمام التغيرات المناخية، داعين إلى توفير تأمين فلاحي لمساعدة الفلاحين الصغار على مواجهة تبعات التغير المناخي.

وأشار المشاركون إلى أن القطاع الفلاحي بال المغرب الكبير وإفريقيا يعتمد بشكل كبير على التساقطات المطرية، مما يجعله أكثر عرضة للتغيرات المناخية التي تتعكس سلبا على إنتاجية القطاع من خلال توالي سنوات الجفاف وعدم انتظام التساقطات.

وخلال الندوة، التي نظمتها وكالة التنمية الفلاحية بال المغرب بمشاركة مع وكالة التنمية الفرنسية والصندوق الفرنسي للبيئة العالمية، قدم مشاركون من المغرب وتونس والسنغال وأمريكا عروضا تعكس الأثر السلبي للتغيرات المناخية على الفلاحة المعتمدة على التساقطات، ودعوا إلى اعتماد أنظمة تمويل وتأمين تمكن الفلاحين الصغار من التكيف مع تحديات التغير المناخي.

وتميزت الندوة، حسب بلاغ توصلت «الصحراء الغربية» بنسخة منه، بعرض برنامج التكيف مع التغيرات المناخية في المغرب الكبير، الذي يموله الصندوق

## L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique

**E**n marge de la COP 22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM) ont organisé

un "Side Event" sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Pour les organisateurs de ce panel, cette rencontre témoigne de l'intérêt que porte le Maroc au secteur agricole et à la prise en compte des aspects liés l'adaptation aux changements climatiques dans la stratégie du Plan Maroc Vert. Le projet ACCAGRIMAG, qui représente une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles, aidera les agriculteurs à récolter le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le

cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement, dit-on auprès de l'ADA.

Et d'expliquer que ce projet, qui est mis en œuvre en Tunisie et au Maroc, intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicelle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique. '

'Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturales d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques',

soulignent les participants à cette rencontre pour l'assurance agricole est l'un des piliers de l'initiative triple A qui vise l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en Afrique. Ce projet servira de catalyseurs pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre leur application, tout en l'adaptant, à d'autres pays africains, pour tirer ainsi le meilleur profit de ses résultats. Ce side event a connu la participation de plusieurs représentants des ministères, des organismes internationaux, des assureurs et réassureurs, et des banques nationales. **H.Z**





# لحصر الخسائر الناجمة عن المخاطر الطبيعية مؤشر فلاحي ضد التقلبات المناخية

المخاطر المناخية المتعددة، الذي تم اطلاقه سنة 2011، في إطار اتفاقية بين الدولة والتعاونية لفلاحة الريفية للتأمين «ماما»، نتاج حبة، إذ لغت مساحة تغطية تصل إلى مليون هكتار مقابل 30 ألف هكتار سنة 2008.

ومن باب توسيع قاعدة التأمين الفلاحي، يادرت وزارة الفلاحة والصيد البحري، إلى فتح باب التأمين الفلاحي في وجه الشركات الخاصة، وذلك ضمن مصادر التأمين التي ينتسب للمؤمن، إلا أن انتشاره في أكثر من صندوق حماية لمنتجاتهم، وازاربيهم الفلاحية. وفي هذا سياق أطلقت الوزارة لمنتج الفلاح الجديد للتأمين الفلاحي «تامين المحصول».

عملية لحصر الخسائر الناجمة عن الحفاف أو عن مختلف المخاطر الطبيعية، عوض القيام بخرجات بيانية لحصر الخسائر، مع ما يتطلبه ذلك من جهود وأمام التحديات التي تطرحها التغيرات المناخية، بما الوعي بجثة ووضع مؤشر للتأمين الفلاحي، لاسيما بالنسبة للدول الإفريقية، المتضرر الأول من انبعاثات التغير المناخي على مرويبيتها الفلاحية، كما خلص إلى ذلك المشاركون في الندوة.

التي عرفت مشاركة مسؤولين وخبراء وفاعلين في المجال الفلاحي، بكل من المغرب، وفرنسا، وتونس، والسنغال، والولايات المتحدة الأمريكية.

وقد حقق متنوّع التأمين في المغرب ضد

• أحد بلدي

الأشغال جارية بوزارة الفلاحة والصيد البحري، من أجل إخراج مؤشر للتأمين الفلاحي ذلك مما أشار إليه هيد بواب، المدير الفلاحي بالوزارة، من مداخلة له أول أمس الثلاثاء بمراكش، خلال ندوة نظمتها وكالة التنمية الفلاحية بشراكة مع كل من الوكالة الفرنسية للتنمية والصندوق الفرنسي للبيئة، في إطار فعاليات «كوب 22»، فيما أكد ران التأمين الفلاحي بالمنطقة يعطي مليون هكتار، في أفق تغطية 5.5 ملايين هكتار، بحسب بواب، أن الحاجة باتت ملحة اليوم من أجل وضع مؤشر للتأمين الفلاحي، بمثيل بديلًا



محمد الكروج

أكد محمد الكروج، المدير العام لوكالة التنمية الفلاحية، أنه يتمنى الأخذ بعين الاعتبار التأمين على أساس المؤشرات كونه وسيلة لتشجيع تقنيات التخفيف، وليس فقط وسيلة للانخراط في التأمين عن الأخطار.

وشكل التأمين على أساس المؤشرات باعتباره ركيزة للتأقلم الفلاحي، المحور الرئيسي لندوة حول: «تأقلم الفلاحة في المنطقة المغاربية وإفريقيا مع التغير المناخي» نظمت، أول أمس الثلاثاء، برواق المغرب في إطار فعاليات مؤتمر «كوب 22» بمراكش، بمبادرة من وكالة التنمية الفلاحية.

ويعكس هذا النمط من التأمين، الذي يأتي في إطار مشروع تأقلم الفلاحة بالمنطقة المغاربية مع التغيرات المناخية، المول من طرف الوكالة الفرنسية للتنمية والصندوق الفرنسي من أجل البيئة العالمية، الاهتمام الذي يوليه المغرب لقطاع الفلاحة والجوانب المرتبطة بالتأقلم مع التغيرات المناخية في إطار استراتيجية مخطط المغرب الأخضر.

وسيساعد هذا المشروع، الذي يمثل ابتكاراً حقيقياً في تفعيل الإجراءات الهدافلة لمواجهة انعكاسات التغيرات المناخية على الأراضي الفلاحية، الفلاحين من الاستفادة بشكل أكبر من زراعتهم والمساهمة في الحفاظ على الموارد الطبيعية في إطار رؤية مستدامة تحترم البيئة.

ويشمل المشروع، الذي أطلق في تونس والمغرب، مكونات عملية تروم تطوير التأمين الفلاحي على أساس المؤشرات ونشر تكنولوجيات تقليل هشاشة الفلاحين الصغار تجاه التغيرات المناخية، كما أنه سيشكل حافزاً على نشر إجراءات التأقلم في المناطق الهشة بالبلدين في أفق أن يشمل تطبيقه، بعد ملائمة، بلداناً إفريقية أخرى للاستفادة بشكل أفضل من نتائجه.

## دور التأمين في تعزيز قدرة الفلاحة الإفريقية

# القطاع الفلاحي بالمغرب الكبير وإفريقيا أكثر عرضة للتغيرات المناخية

تعزيز القدرات في مجال التكيف مع أثار التغيرات المناخية على الفلاحة المعتمدة على التساقطات واستشراف المخاطر المستقبلية من خلال وضع استراتيجيات التكيف.

وسيعرف الرواق المغربي طيلة أيام مؤتمر(22 COP) تنظيم أنشطة في إطار مواضيع متنوعة ذات صلة بالتغيير المناخي، حيث سيتم تنظيم أيام خاصة بالزراعة والتكييف، والصحة، التمويل والطاقة.



### رسالة الأمة .....

قدم المشاركون في الندوة التينظمتها وكالة التنمية الفلاحية بال المغرب بشراكة مع وكالة التنمية الفرنسية والصندوق الفرنسي للبيئة العالمية، عروضاً تعكس الأثر السلبي للتغيرات المناخية على الفلاحة المعتمدة على التساقطات، ودعوا إلى اعتماد أنظمة تمويل وتأمين تمكن الفلاحين الصغار من التكيف مع تحديات التغير المناخي. ودعوا في هذا الإطار إلى توفير تأمين فلاحي لمساعدة الفلاحين الصغار على مواجهة تبعات التغير المناخي.

وأشار المشاركون، إلى أن القطاع الفلاحي بالمغرب الكبير وإفريقيا يعتمد بشكل كبير على التساقطات المطرية، مما يجعله أكثر عرضة للتغيرات المناخية التي تنعكس سلباً على إنتاجية القطاع من خلال توازي سنوات الجفاف وعدم انتظام التساقطات.

وقد تميزت هذه الندوة بعرض برنامج التكيف مع التغيرات المناخية في المغرب الكبير الذي يموله الصندوق الفرنسي للبيئة العالمية ووكالة التعاون الفرنسي والرامي إلى

أبرز فاعلون دور التأمين على أساس المؤشرات للتأقلم الفلاحي، خلال ندوة «تأقلم الفلاحة في المنطقة المغاربية وإفريقيا مع التغير المناخي» التي نظمت، الثلاثاء الماضي ببرواد المغرب في إطار فعاليات مؤتمر «كوب 22» بمراكش، بمبادرة من وكالة التنمية الفلاحية. ويعكس هذا النمط من التأمين، الذي يأتي في إطار مشروع تأقلم الفلاحة بالمنطقة المغاربية مع التغيرات المناخية، الممول من طرف الوكالة الفرنسية للتنمية والصندوق الفرنسي من أجل البيئة العالمية، الاهتمام الذي يوليه المغرب لقطاع الفلاحة وللچوانب المرتبطة بالتأقلم مع التغيرات المناخية في إطار استراتيجية مخطط المغرب الأخضر. وسيساعد هذا المشروع الذي يمثل ابتكارا حقيقيا في تفعيل الإجراءات الهدافة لمواجهة انعكاسات التغيرات المناخية على الأراضي الفلاحية، الفلاحين من الاستفادة بشكل أكبر من زراعاتهم والمساهمة في الحفاظ على الموارد الطبيعية في إطار رؤية مستدامة تحترم البيئة. ويشمل المشروع، الذي أطلق في تونس والمغرب، مكونات عملية تروم تطوير التأمين الفلاحي على أساس المؤشرات ونشر تكنولوجيات تقليل هشاشة الفلاحين الصغار تجاه التغيرات المناخية، كما أنه سيشكل حافزا على نشر إجراءات التأقلم في المناطق الهشة بالبلدين في أفق أن يشمل تطبيقه، بعد ملائمة، بلدان إفريقيا أخرى للاستفادة بشكل أفضل من نتائجه.



**LES ASSURANCES INDICIELLES, POUR AIDER LES PETITS AGRICULTEURS D'AFRIQUE****Protection assurée contre le changement climatique**

**L**a salle de conférence du Pavillon Maroc a accueilli, le 8 novembre 2016, un side-event autour du développement de l'assurance indicielle et son rôle en tant que moyen de protection et de soutien aux petits agriculteurs, notamment au Maroc et en Afrique. Ce side-event s'est tenu lors du second jour des activités du Pavillon Maroc, autour du thème de l'agriculture et de la résilience. Tout au long de la COP22, d'autres thèmes seront aussi explorés tels que migration, résilience et santé; les industries côtières; transport, innovation et océan; héritage et sécurité; genre et santé; finance et énergie. Durant cet événement, organisé par l'Agence marocaine pour le développement agricole (ADA) en partenariat avec l'Agence française pour le développement et le Fonds français pour l'environnement

mondial, les participants ont souligné la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, ce dernier affectant les rendements des petites exploitations avec des sécheresses récurrentes et des conditions météorologiques désordonnées. Ils n'ont cessé d'insister, par ailleurs, sur le fait que les plantations africaines alimentées par les pluies ressentent déjà les conséquences du changement climatique sur leurs productions. Il est donc urgent de mettre en place des mécanismes d'adaptation permettant de faciliter l'accès au financement à travers le développement d'un système d'assurances indicielles ciblant les petits agriculteurs. À cet égard, participants du Maroc, de Tunisie, du Sénégal et de France ont tous mis en exergue la nécessité de mettre en œuvre un système d'assurances indicielles à destination des

petites exploitations pour renforcer leur résilience et leur adaptation aux effets du changement climatique.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'ADA a affirmé que «*les conséquences du changement climatique se font déjà ressentir sur la productivité et sur les revenus agricoles, et qu'elles accélèrent l'exode rural*», ajoutant qu'il faudrait prêter une attention particulière aux assurances indicielles. Ce dernier n'a pas manqué de souligner que «*ces assurances étaient un élément essentiel de l'initiative marocaine Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA)*», un programme cherchant à réduire la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, l'un des objectifs principaux de la présidence marocaine de la COP22 ■

**S.Mouaffak**

# L'ADA expose son expérience dans l'oléiculture



L'Agence pour le développement agricole (ADA) organise, en marge de la COP22, un side event pour la présentation du programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs, indique un communiqué de l'Agence diffusé mercredi dernier. Initié en partenariat avec la Banque islamique de développement (BID), ce programme, financé par un prêt de la BID de 79 millions de dirhams, concerne cinq régions oléicoles du royaume, à savoir la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la région de l'Oriental, de Fès-Meknès, de Marrakech-Safi et de Béni Mellal-Khénifra. Cet évènement vise la sensibilisation des représentants des différents ministères, de l'interprofession, des banques et des différents opérateurs concernés sur la dimension environnementale de ce projet, souligne le communiqué de l'Agence. Cette rencontre ambitionne également de mettre l'accent sur la filière oléicole qui joue un rôle capital dans l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, notamment à travers la séquestration du carbone dans le sol et la protection du sol contre l'érosion. Cet ambitieux projet s'assigne aussi pour objectif l'amélioration des revenus des petits agriculteurs à travers le renforcement de la productivité et la valorisation de la production oléicole. Selon l'ADA, le programme vise la plantation de 18.000 Ha d'olivier, l'aménagement hydro-agricole sur 136 km, l'aménagement des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km, ainsi que l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration des olives de 60 à 100 tonnes par jour pour la production d'huile d'olive de qualité.

PAR A.A

## على هامش الدورة الـ 22 لمؤتمر الأطراف في الاتفاقية الإطار حول التغيرات المناخية وكالة التنمية الفلاحية تقدم برنامج تنمية قطاع الزيتون الخاص بالفلاحين الصغار

تنظم وكالة التنمية الفلاحية بشراكة مع البنك الإسلامي للتنمية، على هامش الدورة الـ 22 لمؤتمر الأطراف في الاتفاقية الإطار حول التغيرات المناخية (كوب 22)، حدثا موازيا لتقديم برنامج تنمية قطاع الزيتون الخاص بالفلاحين الصغار. وأفاد بلاغ للوكالة أن هذا البرنامج، الذي يموله البنك الإسلامي للتنمية بتكلفة تصل إلى 79 مليون درهم، يهم مناطق أغراس الزيتون في خمس جهات بالمملكة هي طنجة-تطوان-الحسيمة، والشرق، وفاس-مكناس، ومرا肯ش-أسفي، وبني ملال-خنيفرة.

وترمي الجهة المنظمة، من خلال هذه النظاهرة، إلى تحسين ممثلي مختلف الوزارات والتنظيمات المهنية والبنوك ومختلف الفاعلين المعنيين بالبعد البيئي لهذا المشروع، والاستفادة من هذا اللقاء الذي يهم قطاعا يلعب دورا رئيسيا في ملاعة الفلاحة الوطنية مع التغيرات المناخية، خاصة تنمية الكربون في التربة وحمايتها من الانجراف وكل أشكال التدهور، وكذا في صمود السكان في وجه التغيرات المناخية عبر توطينهم من جهة، وسلامة واستدامة مداخل الفلاحين المستفيدين من هذا القطاع، من جهة أخرى.

وييندرج هذا البرنامج الطموح، حسب المصدر ذاته، في إطار الدينامية الرامية إلى إنجاز مشاريع فلاحية للمخطط الأخضر الهدف في المقام الأول إلى تحسين مداخل الفلاحين الصغار من خلال تحسين الإنتاجية وتنمية سلاسل منتوج الزيتون.

ويهدف هذا البرنامج المكون من عشرة مشاريع الدعامة الثانية إلى غرس 18 ألف هكتار من شجر الزيتون وتهيئة الري الفلاحي على مسافة 136 كلم وتهيئة المسالك الطرقية من أجل الانفتاح على مجالات الإنتاج على مسافة 49 كلم وكذا إنشاء 18 وحدة للثمين وسحق الزيتون تراوح طاقتها ما بين 60 و100 طن في اليوم بمعايير تراعي الحفاظ على البيئة.

وأشار المصدر نفسه إلى أنه تم وضع مسالتي التنمية المستدامة والتغيرات المناخية في صلب اهتمامات مخطط المغرب الأخضر في إطار تشاركي يرمي إلى غرس 12 مليون شجرة مثمرة كل سنة، مبرزا أن هذه العملية تتطلب التحكم في عنصرين أساسيين، أولهما الموارد المائية لتأمين فلاحية أكثر إنتاجية ودائمة، وثانيهما إنجاز مشاريع الفلاحة التضامنية التي تدمج بالضرورة مقاييس التلاقيم مع التغيرات المناخية.

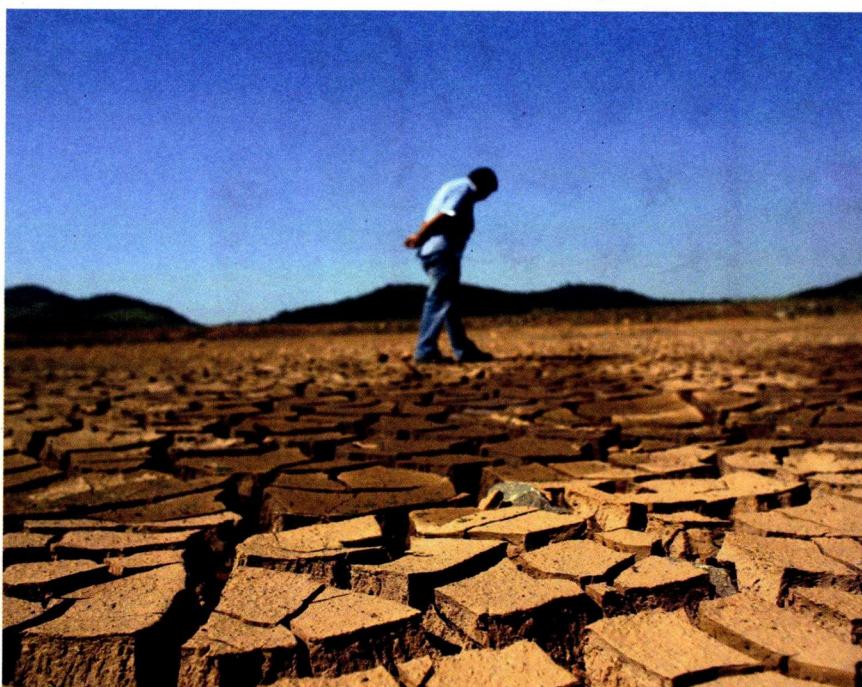
## RISQUES CLIMATIQUES

# Le Maroc fait de l'assurance agricole un levier d'adaptation

■ Le pays a pris une longueur d'avance en mettant à exécution le projet d'adaptation de l'agriculture au changement climatique au Maghreb ■ Lié essentiellement à la gestion du risque climatique, il cible la petite agriculture familiale prioritairement et se concentre sur les céréales principales ■ Étalé sur 3 ans, le projet concerne les régions du Nord du Maroc, à savoir Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès.

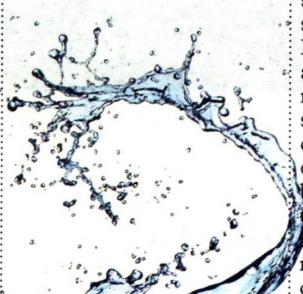
**P**armi les premières victimes du changement climatique figure l'agriculture. Avec le réchauffement attendu aux horizons 2030 et 2050, le secteur ne peut que devenir plus vulnérable avec davantage d'aridité et de stress hydrique. Cette situation devrait intervenir alors que les performances de l'agriculture marocaine restent fortement dépendantes des pluies, compte tenu de la prédominance de l'agriculture pluviale, malgré les nombreux programmes de développement agricole et les réformes structurelles en vue de permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire.

De plus, les impacts du changement climatique risquent de limiter les bénéfices attendus des programmes d'investissements actuellement engagés en faveur de l'agriculture dans le cadre du Plan Maroc Vert lancé en 2008. Dans ce contexte, un side-event a été organisé le 8 novembre, sous l'égide du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, par l'Agence de développement agricole (ADA) en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), portant sur le thème de l'adaptation de l'agriculture au Maghreb et en Afrique au changement climatique. Rappelons que le Maroc a obtenu un don du FFEM, dont l'AFD est l'agent d'exécution, pour la mise en œuvre d'un projet d'adaptation de l'agriculture au changement climatique au Maghreb (ACCA-GRIMAG). Étalé sur 3 ans, de 2015 à 2017, le projet concerne les régions du Nord du Maroc, à savoir Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès.



ma et Fès-Meknès. Avec une perspective initiale de couvrir 1 million d'hectares, élargie à 2 millions d'hectares, le projet initié est ambitieux. Le Maroc a donné l'exemple aux pays africains et a même pris une longueur d'avance à un moment où la communauté internationale s'interroge sur les moyens de promouvoir de meilleures pratiques agricoles et sur la nécessité de développer des outils efficaces de financement de l'adaptation, dont fait partie l'assurance. En tout cas, cette couverture dite «à double dividende à grande échelle» est très novatrice dans la région et en Afrique. La finalité du projet est de contribuer à réduire la vulnérabilité de l'agriculture pluviale aux effets du changement climatique au Maroc. Ce qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'initiative marocaine Triple A. Afin d'inciter à l'adop-

LES IMPACTS DU  
 CHANGEMENT CLIMATIQUE  
 RISQUENT DE LIMITER  
 LES BÉNÉFICES ATTENDUS  
 DES PROGRAMMES  
 D'INVESTISSEMENTS  
 ACTUELLEMENT  
 ENGAGÉS EN FAVEUR DE  
 L'AGRICULTURE



tion et la mise en œuvre de mesures d'adaptation de l'agriculture, le projet répond à plusieurs objectifs spécifiques. Il s'agit tout d'abord d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les impacts du changement climatique en agriculture, et ce, dans le but de renforcer les capacités des acteurs agricoles (petits exploitants, Organisations, professionnels agricoles, services techniques, agro-industriels, assureurs, etc.) à évaluer les risques et à intégrer des mesures d'adaptation dans leurs stratégies et leurs pratiques. En fait, il cible la petite agriculture familiale prioritairement et se concentre sur les céréales principales, dont le blé tendre, blé dur et orge, qui constituent la base des systèmes d'exploitation. Ensuite, le projet vise à accroître les capacités de résilience des systèmes de cultures pluviales par l'ex-

périmentation et la diffusion de technologies innovantes d'adaptation au changement climatique. Ainsi, le projet devra permettre la réalisation de tests avec les agriculteurs d'un nombre limité de technologies. La première est à caractère génétique (espèces et variétés résistantes à la sécheresse) quand la deuxième concerne l'économie d'eau de façon semi directe, semi précoce ou encore liée à la collecte des eaux pluviales. La dernière technologie se rapporte à l'agronomie en prenant comme axe principal l'identification et l'allongement des assolements. Il devra rendre possible aussi le suivi, l'évaluation et la capitalisation de ces expérimentations en milieu réel, d'un point de vue technique et économique et l'identification de leviers financiers pour la diffusion à grande échelle des innovations introduites.

Enfin, il porte sur la définition des modèles de gestion efficace du risque de sécheresse par l'assurance dans un contexte de changement climatique. Dans ce cadre, le projet a pour objet de tester la faisabilité d'une assurance paramétrique au Maroc du risque de sécheresse à partir d'une méthode indicielle qui viendrait en complément ou en substitution des dispositifs existants. Il étudiera par ailleurs les modalités permettant, d'une part, de rendre l'assurance incitative pour l'adoption de pratiques climato-résilientes, et, d'autre part, d'expliquer l'impact de l'adoption des pratiques sur l'exposition au risque, donc sur la viabilité financière du système assurantiel. En un mot, l'on peut dire que la gestion du risque climatique est le nerf de la guerre de ce projet ■

## Agriculture

# L'ADA plaide pour un système d'assurances indicielles

**L**'Agence marocaine pour le développement agricole (ADA) a organisé un side-event en partenariat avec l'Agence française pour le développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, sur «*l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique*».

Au cours de cette conférence, les participants ont appelé à promouvoir la mise en place d'un système d'assurances indicielles à destination des petites exploitations pour renforcer leur résilience et leur adaptation aux effets du changement climatique. Les participants à cet événement ont souligné la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, ce dernier affectant les rendements des petites exploitations avec des sécheresses récurrentes et des conditions météorologiques désordonnées. Le Directeur général de l'ADA, Mohamed Amine El Guerrouj, a affirmé à cette occasion que «*les conséquences du changement climatique se font déjà ressentir sur la productivité et sur les revenus agricoles, et qu'elles accélèrent l'exode rural*», ajoutant «*qu'il faudrait prêter une attention particulière aux assurances indicielles*». ■

## ADA

# Pour le développement de la filière oléicole

**E**n marge de la COP22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a organisé, en partenariat avec la Banque islamique pour le développement (BID), un Side-event pour la présentation du programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs. Financé par un prêt de la BID de 79 MDH, ce programme concerne cinq régions oléicoles du Royaume, à savoir Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Oriental, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Béni Mellal-Khénifra. ADA souhaite ainsi sensibiliser les représentants des différents ministères, de l'interprofession, des banques et des différents opérateurs concernés sur la dimension environnementale de ce projet et aussi profiter de cette rencontre pour débattre davantage de la filière oléicole qui joue un rôle capital dans l'adaptation de l'agriculture nationale aux changements climatiques, à savoir la séquestration du carbone dans le sol, la protection du sol contre l'érosion et tout autre type de



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

dégradation, ainsi que la résilience des populations au changement climatique à travers la sédentarisation des populations, d'une part et la sécurisation et la pérennité des revenus des agricultrices et agriculteurs bénéficiaires, d'autre part. Cet ambitieux projet s'inscrit dans la dynamique de réalisation de projets agricoles solidaires du Plan Maroc Vert. Il a pour principal objectif l'amélioration des revenus des petits agriculteurs et ce, à travers l'amélioration de la productivité et la valorisation de la production oléicole tout au long de la chaîne des valeurs de la filière. ■

>> **ENTRETIEN**

# «12 projets dont 20% dans l'agriculture sont **sur la table**»

■ Lors de cette COP22, l'Agence de développement agricole a présenté le projet Accagrimag ainsi que les mesures et les composantes opérationnelles qui concernent l'assurance indicelle. ■ Accréditée par le FA et le FVC, l'ADA est aujourd'hui sollicitée pour appuyer d'autres structures nationales, mais également d'autres pays africains dans leurs procédures d'accréditation. ■ Mohamed El Guerrouj, Directeur général de l'Agence pour le développement agricole, explique les raisons pour lesquelles seuls les projets agricoles ont bénéficié des financements dédiés à l'adaptation du FA et du FVC.



Mohamed El Guerrouj

**Finances News Hebdo :** Principal moteur du développement économique et social, l'agriculture figure parmi les priorités du Maroc dans les négociations climatiques lors de la COP22. Qu'attendez-vous concrètement de cette COP ?

**Mohamed El Guerrouj :** Lors du side-event organisé par l'Agence de développement agricole (ADA), nous avons partagé l'expérience marocaine et particulièrement celle du Plan Maroc Vert en matière d'adaptation. Des mesures concrètes que nous avons mises en place et qui ont donné des résultats d'adaptation aux petits agriculteurs, et ce depuis plus de 6 ans. C'est d'ailleurs sur la base de ces résultats que nous avons pu décrocher notre accréditation auprès du Fonds d'adaptation (FA) ainsi que du Fonds vert pour le climat (FVC).

La COP22 a également été l'occasion de présenter le projet «Adaptation de l'agriculture au changement climatique au Maghreb» (Accagrimag), qui représente une véritable innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles.

Nous avons présenté également les mesures et les composantes opérationnelles qui concernent l'assurance indicelle ainsi que les techniques innovatrices qui vont permettre la réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs aux changements climatiques. L'objectif derrière tout cela est que nous devons utiliser cette assurance en tant qu'outil d'intégration

de technique, et pas seulement en tant qu'outil de mutualisation des risques.

**F.N.H. :** Accréditée par le Fonds d'adaptation en 2012 ainsi que par le Fonds vert pour le climat en 2016, l'ADA est l'unique entité de mise en œuvre nationale auprès des deux fonds. La procédure pour bénéficier des fonds verts est-elle compliquée ?

**M. E. G. :** Je ne dirai pas que c'est compliqué, mais ce sont des procédures complexes. D'ailleurs, nous avons demandé, dans le cadre du comité scientifique de la COP22, la possibilité de rendre plus souples et plus transparentes ces procédures afin de permettre à des pays africains d'y accéder facilement. Avec l'expérience acquise par notre agence en matière d'accréditation et d'ingénierie verte, nous avons pu décrocher récemment un premier prêt de 40 millions de dollars du Fonds vert pour le climat. Aussi, l'ADA est-elle sollicitée pour appuyer d'autres structures nationales, mais également d'autres pays africains dans leurs procédures d'accréditation. A souligner également que nous avons sollicité dernièrement le secrétariat exécutif du Fonds d'adaptation pour augmenter les montants alloués à l'adaptation aux changements climatiques.

**F.N.H. :** Les projets d'adaptation dans le secteur agricole sont-ils prioritaires ? Qu'en est-il des autres secteurs ?

**M. E. G. :** C'est une priorité oui. Mais en tant qu'agence nationale, nous réagissons de la même manière à l'ensemble des requêtes. Actuellement, nous avons sur la table 12 projets, dont 20% concernent l'agriculture. A noter que lorsqu'on présente les projets, c'est en fonction des concepts et des structures de l'état d'avancement de la présentation, parce que nous avons l'obligation de présenter une étude d'impact socioéconomique et une étude environnementale du secteur. Ce qui ne pose aucun problème dans la mesure où dans le cadre du Plan Maroc Vert, nous avons depuis 2008 des prérequis avec l'élaboration d'une étude d'impact socioéconomique détaillée par région ainsi qu'une étude sur la séquestration du carbone. Ces prérequis permettent à nos requêtes de gagner du temps concernant l'agriculture, mais pas au détriment des autres sec-

“

**les projets dans les secteurs agricoles sont plus mûrs, étant donné que la composante changement climatique est une donnée structurelle dans le cadre du PMV.**

teurs. Cela dit, nous ne privilégions pas l'agriculture puisque le comité compte des représentants d'autres ministères. La réalité aujourd'hui est que les projets dans les secteurs agricoles sont plus mûrs, étant donné que la composante changement climatique est une donnée structurelle dans le cadre du PMV. Les réalisations sont concrètes sur le terrain, ce qui nous permet de faire un saut qualitatif.

**F.N.H. :** Le Royaume a fait le choix de défendre non seulement ses intérêts, mais également ceux de l'Afrique en lançant, entre autres, l'initiative AAA (adaptation, agriculture, Afrique). Concrètement, quel est l'enjeu de cette initiative phare du Maroc ?

**M. E. G. :** En effet, c'est une initiative porteuse pour toute l'Afrique qui se base sur des composantes concrètes sur une vision à long terme. C'est aussi la solution pour permettre d'avoir une mobilisation financière en faveur de l'Afrique. Je crois que c'est le travail le plus important que nous avons réalisé depuis longtemps, puisque le triple A est une approche globale et très pointue qui fédère tout ce que nous sommes en phase de faire en Afrique et en faveur de l'Afrique. ■

Propos recueillis par L. Boumahrou

À LA UNE | COP22

Mohamed El Guerroui, Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) s'exprime lors d'une conférence dédiée à l'assurance agricole indicielle tenue à la zone verte, au lendemain de l'ouverture de la COP22.



## L'assurance indicielle arrive

Face aux risques climatiques, l'assurance «*double dividende*», sécurisant les revenus et encourageant l'adaptation, devient une nécessité pour les agriculteurs africains. Zoom.

Mounia Kabiri Kettani

**D**ans son 4e rapport, le Giec confirme qu'au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, la hausse de la température moyenne en Afrique sera 1,5 fois plus importante qu'au niveau mondial. D'ailleurs, les effets des changements climatiques (innovations/sécheresse...) se ressentent déjà sur le continent. En l'absence de mesures d'adaptation, les impacts seront encore plusres sur le développement de l'agriculture et se traduiront par des baisses de productivité, de revenu mais aussi par l'augmentation du risque agricole, voire d'équilibre des territoires.

Le Maroc est aussi concerné par ces changements climatiques. Pour y faire face, le Royaume déploie une stratégie de sécurisation en s'appuyant sur l'assurance agricole indicielle, produit basé sur des indices météo et satellitaires. A l'occasion de la COP 22, l'Agence pour le développement agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ont organisé, un side event sur «*L'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en*

*Afrique*». Objectif, promouvoir en Afrique une assurance «*double dividende*», qui sécurise par l'assurance et encourage l'adaptation aux changements climatiques en cours.

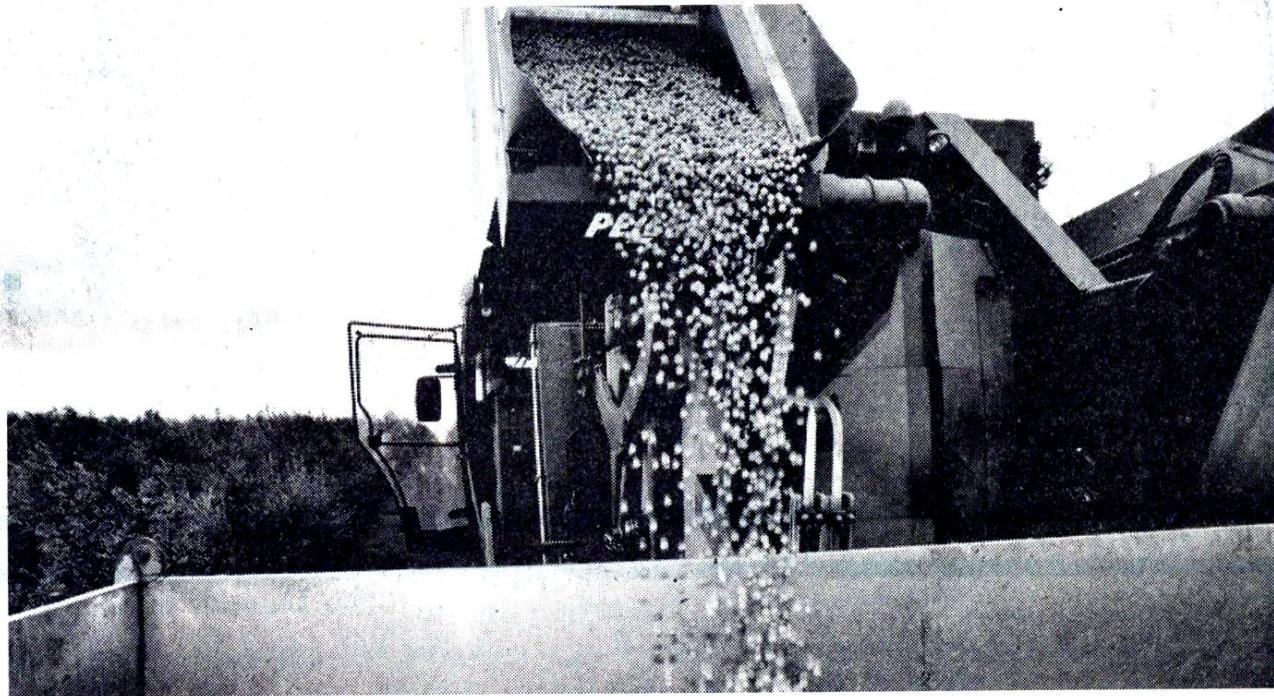
Devant un panel d'experts a été présenté le projet Accergrimag. Financée par le FFEM et l'AFD et réalisé conjointement au Maroc et en Tunisie, cette expérience selon Fehd Bouab, directeur financier au ministère de l'Agriculture du Maroc, mérite d'être mise en avant à un moment où la communauté internationale s'interroge sur les moyens de promouvoir de meilleures pratiques agricoles et sur la nécessité de développer des outils efficaces de financement de l'adaptation, dont fait partie l'assurance. Avec un million d'hectares de céréales couverts jusqu'à-là, l'expérience a pour ambition d'être diffusée plus largement dans les années qui viennent avec la couverture de plus de 5 millions d'hectares. Avec la sécheresse exceptionnelle enregistrée en 2015/16, plus de 1.080.000 hectares ont été assurés dont 97% vont être indemnisés pour un montant d'environ un milliard de

DH. L'assurance intervient pour les pertes de plus de 60% du rendement historique, ce qui montre l'importance des pertes pour les agriculteurs. Abdellaoui Khalid, Directeur Général Adjoint, MAMDA-Ré estime qu'aujourd'hui « sans intervention massive en matière des prix de la part de l'Etat, il n'y aura pas d'assurance agricole ». « Nous avons un historique de 5 ans, et avons pu atteindre un risque de base d'environ 10%. Pour construire une assurance agricole, cela coûte certes cher pour le moment, mais il faut se préparer pour le grand saut de l'assurance paramétrique », préconise Bouab.

L'assurance agricole est l'un des éléments phares de l'initiative triple A, conçue pour adapter l'agriculture au changement climatique en Afrique. La création de la MAMDA RE, comme nous l'explique Abdellaoui Khalid, s'inscrit dans ce sens et a pour objectif justement de faciliter aux pays frères africains l'accès au marché international de la réassurance. Ainsi, l'expérience marocaine peut être exportée en Afrique. Au Sénégal, qui dépend à 95% de la pluviométrie, une assurance indicielle a été développée récemment. Aujourd'hui, et d'après Pape Ndiaye, DG de la CNAAS, le Sénégal semble intéressé par l'expérience marocaine. « Nous voulons signer une convention avec la MAMDA pour un transfert de technologies. Le rendez-vous avec le DG de la compagnie est pris pour décembre en vue d'engager des discussions sérieuses sur la question », confie à *L'Observateur* du Maroc et d'Afrique,

Pape Ndiaye. Convaincu de l'intérêt de l'assurance indicielle comme instrument pour les agriculteurs qui veulent sécuriser les revenus, Alain Ries, Directeur du département Développement Durable de l'AFD, est catégorique. La réussite de l'expérience au Maroc ou ailleurs dépend de cinq conditions. D'abord une implication politique et institutionnelle et un soutien budgétaire. « Il faut un cadre réglementaire légal et fiscal qui soit incitatif », souligne t-il. Avant d'ajouter que « autre la mise en place d'un environnement financier favorable avec des institutions financières saines et solides, un dispositif de fiabilité des données est nécessaire ». Ries évoque aussi l'inclusion financière. Il faut, d'après lui, qu'il y ait une politique volontariste d'inclusion financière et la diffuser avec des taux de subvention qui favorisent cette inclusion. Un autre élément non moins important pour lui, l'implication de l'ensemble des acteurs : agriculteurs, dispositifs de conseil et de gestion, assureurs et réassureurs... « C'est un système complexe et si on n'implique pas tout le monde on n'arrivera pas », insiste t-il. En plus de ces clés précitées, Mohammed El Guerroui, DG de l'Agence pour le développement agricole (ADA) tient à profiter de l'occasion pour rappeler les assureurs et réassureurs que l'assurance ne doit pas uniquement être un outil de mutualisation de risques mais plutôt de promotion et d'adaptation de toutes les composantes qui vont dans le sens de la réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs \*

# بتمويل من وكالة التنمية الفلاحية والبنك الإسلامي للتنمية برنامج لتنمية قطاع الزيتون خاص بال فلاحين الصغار



جهة، وسلامة واستدامة مداخلن الفلاحين المستفيدين من هذا القطاع، من جهة أخرى. ويندرج هذا البرنامج الطموح حسب المصدر ذاته، في إطار الدينامية الرامية إلى إنجاز مشاريع فلاحية لـ "مخطط المغرب الأخضر" الهدف في المقام الأول إلى تحسين مداخلن الفلاحين الصغار، من خلال تحسين الإنتاجية وتنمية سلاسل منتوج الزيتون. ويهدف هذا البرنامج المكون من عشرة مشاريع الداعمة الثانية إلى غرس 18 ألف هكتار من شجر الزيتون، وتهيئة الري الفلاحي على مسافة 136 كيلومترا، وتهيئة المسالك الطرقية، من أجل الانفتاح على مجالات الإنتاج على مسافة 49 كيلومترا، وإنشاء 18 وحدة للثمين وسحق الزيتون تتراوح طاقتها ما بين 60 و100 طن في اليوم بمعايير تراعي الحفاظ على البيئة. وأشار المصدر ذاته إلى أنه جرى وضع مسالك التنمية المستدامة والتغيرات المناخية في صلب اهتمامات "مخطط المغرب الأخضر"، في إطار تشاركي يرمي إلى غرس 12 مليون شجرة مثمرة كل سنة، مبرزا أن هذه العملية تتطلب التحكم في عنصرين أساسين، أولهما الموارد المائية لتأمين فلاحة أكثر إنتاجية ودائمة، وثانيهما إنجاز مشاريع الفلاحة التضامنية، التي تدمج بالضرورة مقاييس التلاقي مع التغيرات المناخية. ●

## آخر ساعة

تنظم وكالة التنمية الفلاحية ، "ADA" بشراكة مع البنك الإسلامي للتنمية، على هامش الدورة الـ 22 لمؤتمر الأطراف في الاتفاقية الإطار حول التغيرات المناخية "كوب 22" ، حدثا موازيا لتقديم برنامج لتنمية قطاع الزيتون خاص بالفلاحين الصغار. ووفق بيان صحفي للوكالة، فإن هذا البرنامج، الذي يموله البنك الإسلامي للتنمية بتكلفة تصل إلى 79 مليون درهم، يهم مناطق أغراس الزيتون في خمس جهات في المملكة؛ وهي طنجة-تطوان-الحسيمة، والشرق، وفاس-مكناس، ومراكش-آسفي، وبني ملال-خنيفرة. وتصبوا الجهة المنظمة، من خلال هذه الظاهرة، إلى تحسين ممثلي مختلف الوزارات والتنظيمات المهنية والبنوك ومختلف الفاعلين المعنيين بالبعد البيئي لهذا المشروع، والاستفادة من هذا اللقاء، الذي يهم قطاعا يلعب دورا رئيسا في ملاعة الفلاحة الوطنية مع التغيرات المناخية، خاصة تناحية الكربون في التربة وحمايتها من الانجراف وكل أشكال التدهور، وفي صمود السكان في وجه التغيرات المناخية عبر توطينهم من

# Développement agricole

## 57 millions de DH d'investissement programmés par l'ADA en 2017

L'Agence pour le développement agricole (ADA) a programmé un investissement de 57 millions de dirhams l'année prochaine. Cette enveloppe ira notamment aux actions de développement et de promotion des produits du terroir (23,43 millions), les projets prévus par le programme de développement rural et des zones de montagne (8,96 millions) et le programme de développement oléicole financé par la Banque islamique de développement (5,25 millions). Le reste (1,35 million) ira au projet d'adaptation aux changements climatiques dans les zones oasiennes financé par le Fonds d'adaptation aux changements climatiques. L'Agence compte identifier en 2017 de nouveaux projets programmés dans le cadre des piliers I et II du Plan Maroc vert. Elle entend, par ailleurs, poursuivre ses efforts menés dans le cadre des opérations de PPP (partenariat public-privé) visant la mobilisation d'autres terres agricoles et l'attribution de nouveaux projets de partenariat au profit des investisseurs privés. ■

## Oléiculture

# La production baisse, les prix augmentent

● Selon les estimations des professionnels, la baisse est de près de 40%. Le prix du litre d'huile d'olive est ainsi passé de 30-35 DH en 2015 à 45 DH cette année.

**M**auvaise nouvelle pour la filière oléicole. Selon les estimations des professionnels, l'année 2016 sera marquée par une baisse de la production. Cette baisse devrait atteindre près de 40%, ce qui n'est pas sans incidence sur les prix. Ainsi, le prix du litre passe de 30-35 DH en 2015 à 40-45 DH. Pire, ces mêmes professionnels estiment que les prix vont augmenter davantage, puisque la quantité d'olives disponible cette année sur le marché sera inférieure à la demande moyenne. Cela dit, il faut préciser que le Maroc dispose d'une superficie oléicole de 1.050.500 ha, dont 32% se trouvent au niveau de la région Fès-Meknès

développement (BID). Ce programme, financé par un prêt de la BID de 79 millions de dollars, concerne les cinq régions oléicoles du Maroc. Ce projet s'assigne aussi pour objectif l'amélioration des revenus des petits agriculteurs, à travers le renforcement de la productivité et la valorisation de la production oléicole. Il a pour objectif la plantation de 18.000 ha d'oliviers, l'aménagement hydroagricole

sur 136 km, l'aménagement des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km, ainsi que l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration d'olives allant de 60 à 100 tonnes par jour pour la production d'huile d'olive de qualité ([www.leseco.ma](http://www.leseco.ma)). ●

PAR MEHDI IDRISI  
m.idrissi@leseco.ma

**La plantation de 18.000 oliviers est au programme ainsi que l'installation d'unités de trituration.**

(320.000 ha). Le pays se place au 5<sup>e</sup> rang mondial, en tant que producteur et exportateur, avec une production moyenne d'huile d'olive de 140.000 tonnes par an. De plus, le royaume figure parmi les trois premiers pays faisant montre des coûts de production les plus compétitifs. Il faut aussi préciser que de nouvelles pratiques agricoles et des techniques de production d'huile d'olive ont été adoptées au cours de ces dernières années, ce qui a permis de créer des conditions favorables à la production d'huile d'olive de qualité et à la protection de l'environnement, de même qu'à la valorisation des sous-produits de l'olivier. Dans le même sillage, l'Agence pour le développement agricole (ADA) a lancé un programme de développement de la filière oléicole destinée aux petits agriculteurs, initié en partenariat avec la Banque islamique de

# Agriculture, l'ADA dévoile la carte de vulnérabilité

Les résultats de la première phase de la cartographie de vulnérabilité et d'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique dans la région Marrakech-Safi ont été dévoilés par l'Agence pour le développement agricole (ADA).

**L**a vulnérabilité des petits agriculteurs marocains face au changement climatique prendra plus d'ampleur à l'horizon 2050». Tel est le constat dressé par l'Agence pour le développement agricole (ADA) et le Fonds international du développement agricole (FIDA) dans le cadre d'un événement parallèle initié mercredi dernier, dans la Zone verte, autour de la présentation des résultats de la première phase (région Marrakech-Safi) de la carte d'évaluation



de la vulnérabilité et l'adaptation des petits agriculteurs. En attendant l'élaboration de la carte de vulnérabilité des autres régions, notamment Beni Mellal-Khénifra, Drâa-Tafilalet et Fès-Meknès, le projet a mobilisé un total de 450.000 dollars, revêtant la forme d'un don du FIDA. Il permet aussi d'aboutir à la mise en place d'un outil basé sur une analyse spatio-temporelle intégrée pour étudier et anticiper les impacts du changement climatique grâce aux indi-

cateurs identifiés. L'analyse d'une série chronologique des précipitations et des températures a révélé que la période climatique observée (1996-2015) est caractérisée par une forte fréquence des années déficitaires. La régression des précipitations par rapport à la période observée est d'environ 10%, alors que les projections climatiques à l'horizon 2050 ont montré que les précipitations vont s'amenuiser. En revanche, la comparaison des températures projetées à l'horizon 2050 et celles observées au cours de la période de référence ont permis de constater que la température devrait davantage augmenter, à 15 voire 20% dans certains zones. Le constat est le même pour d'autres facteurs d'exposition, notamment le phénomène de sécheresse et l'érosion hydrique.

PAR Y.S

# L'ADA livre les résultats de la carte de vulnérabilité et d'adaptation à Marrakech

En marge de la COP22, l'Agence pour le développement agricole en partenariat avec le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) a présenté mercredi les résultats de la carte de vulnérabilité et d'adaptation des petits agriculteurs aux changements climatiques dans les régions concernées par les programmes d'appui du FIDA au Plan Maroc Vert. L'analyse de la vulnérabilité constitue un instrument clé pour l'identification et la planification de mesures d'adaptation adéquates pour faire face aux changements climatiques. L'objectif est d'évaluer la vulnérabilité des agriculteurs au changement climatique. Le résultat escompté vise à cartographier les facteurs des



**Mohamed El Guerrouj** directeur général de l'ADA

expositions au changement climatique actuels et futurs. De même, il s'agit d'évaluer l'impact potentiel du changement climatique au niveau

de la ville de Marrakech et mettre en évidence entre autres les risques futurs qui y sont liés au changement climatique.

La carte s'est basée sur la projection climatique pour estimer la vulnérabilité future à l'horizon 2050. Cette analyse s'est appuyée entre autres sur la carte d'occupation des sols produite à partir d'images satellites qui ont permis de cerner les zones d'agriculture pluviale. Ce type de carte a également été utilisé à un deuxième niveau et a permis d'estimer l'empietement sur les terrains d'agriculture à cause par exemple de l'urbanisation ou d'autres facteurs.

Par ailleurs, la chaîne d'impact a permis de dégager, entre autres, la capacité d'adaptation, la vulnérabilité liée à la pauvreté, le type de sol, le type de pente et la densité de la population.



## ■ Evaluation de la vulnérabilité des petits agriculteurs

En marge de la Conférence des parties sur le climat, l'Agence pour le développement agricole (ADA) et le Fonds international du développement agricole (FIDA) ont lancé sous le thème «Du Pixel au Réel», la carte d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique dans les 4 régions concernées par les programmes d'appui au plan Maroc Vert, financés par le FIDA, à savoir Marrakech-Safi, Beni Mellal-Khenifra, Drâa-Taïlalet et Fès-Meknès. L'enveloppe du FIDA de 450.000 dollars pour ce projet va permettre d'aboutir à la mise en place d'un outil basé sur une analyse spatio-temporelle intégrée pour étudier et anticiper les impacts du changement climatique sur les petites exploitations agricoles. Un outil innovant pour améliorer le ciblage et la mobilisation des fonds climats.

**3 أسلحة:****محمد الكروج:**

المدير العام لوكالة  
التنمية الفلاحية

## «أكبر تهديد للتغيرات المناخية للفلاحة بال المغرب هو ندرة الماء»

**1** - يعد القطاع الفلاحي من أكثر القطاعات تضررا من آثار التغيرات المناخية، ما الذي قفتكم به لمواجهة هذا المشكل؟ كما ترون فحضرتنا بـ«كوب 22» هو فرصة لتقديم النتائج الفعلية التي أنجزناها في إطار مخطط المغرب الأخضر على مستوى التأقلم والتكيف مع التغيرات المناخية، وكما ترون العمل الذي قمنا به يظهر من خلال النتائج الفعلية التي مكنت الوكالة من الحصول على مصادقة الصندوق العالمي للتغيرات المناخية، ونحن اليوم حضرنا لتقديم مشروعنا الشتغيلنا عليه على الصعيد الإفريقي، وبهم أساسا كل ما يتعلق بالتأمين المعياري وما يتعلق بالموارد والتدخلات والتدابير التي يمكنها أن تقلص من حدة التكيف والتاثيرات المناخية على الفلاح الصناعي.

لدينا اليوم إذن فرصة لتقديم هذه النتائج الفعلية، وهدفنا الأول هو أن نتبين أن التأمين الفلاحي لا يجب أن ينحصر في اعتباره أداة للتأمين على المخاطر، بل باعتباره أداة أيضا تحفز الفلاحين والجميع كي يلحوظوا إلى التقنيات التي تضمن تأقلمها مع التغيرات المناخية.

**2** - من خلال اشتغالكم، ما أهم المشاكل التي يظهر أن الفلاحة في المغرب تواجهها بسبب التغيرات المناخية؟ كما تعلمون على مستوى التهديدات هناك إشكالية الماء، ولكن في إطار مخطط المغرب الأخضر لدينا برنامج مستقبلي لتفطية 500 ألف هكتار إضافية للسقي الاقتصادي للماء، ولدينا معطيات متعلقة بكل المناطق التي تنتج فيها الحبوب، كي يتمكنها برنامج تحويل فلاحى حتى تلجم هذه المناطق إلى قلاحة الأشجار التي تلعب دورا في التأقلم والتكيف. الكل يعرف شساعة مساحات الزراعات البورية التي تتوقف على الأمطار، وقد أخذنا تدابير فعلية في إطار مخطط المغرب الأخضر، كي يمكن للفلاح الصغير التأقلم مع التغيرات المناخية، واليوم نقدم تأمينا فلاحيا كادا لتحفيز الفلاحين والصغار منهم على الحصول الموجوبين في مناطق مهددة، كي يستعملوا التقنيات المساعدة على التأقلم مع التغيرات المناخية.

**3** - قبل «كوب» عرض المغرب برامجا للعمل مع الدول الإفريقية لمواجهة تهديدات التغيرات المناخية في المجال الفلاحي، ما تقىيم لتفعيل التعاون المغربي مع بقية الدول الإفريقية بهذا الخصوص؟ نشتغل مع الدول الإفريقية منذ سنتين، بداية بما يتعلق بالولوج إلى التمويل الدولي المتعلق بالمناخ، فنحن نتوفر على مصادقة صندوقين دوليين، الأول هو صندوق التكيف مع التغيرات المناخية والثاني هو الصندوق الأخضر، ونشتغل حاليا مع مجموعة من الدول الإفريقية كي نساعدها على التمكن من تحضير مشاريع خضراء تكون مقبولة على مستوى التمويل.

لدينا عدة اتفاقيات مع الدول الإفريقية وقد حققنا وكالة تعلم في إطار مخطط المغرب الأخضر، فقرة نوعية ومتوفرة على تصور على المدى القريب والبعيد كي نشتغل جميعا، وليتم نقل المؤهلات والتكنولوجيا والحصول على تجرب الدول الإفريقية في مجال التأقلم في حالة العادمة، كي ندرج هذه التجارب في برنامج إجمالي وموضوعي وعلمي.

## **Pour le bonheur des petits agriculteurs**

En marge de la Cop22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et le Fonds International du Développement Agricole (FIDA) lancent sous le thème «Du Pixel au Réel», la carte d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique dans les 4 régions concernées par les programmes d'appui au Plan Maroc Vert financés par le FIDA, à savoir Marrakech Safi, Beni Mellal, Khenifra, Draa Tafilalet et Fès-Meknès. Financé par un don du FIDA de 450 000 USD, ce projet permet d'aboutir à la mise en place d'un outil basé sur une analyse spatio-temporelle intégrée pour étudier et anticiper les impacts du changement climatique sur les petites exploitations agricoles, il constitue ainsi un moyen indispensable et innovant pour améliorer le ciblage et la mobilisation des fonds climats.

## Changement climatique : **L'ADA et le FIDA lancent la carte de vulnérabilité et d'adaptation des petits agriculteurs**

**L**'Agence pour le développement agricole (ADA) et le Fonds international du développement agricole (FIDA) viennent de lancer le thème «Du pixel au réel», la carte d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique dans les 4 régions concernées par les programmes d'appui au Plan Maroc Vert financés par le FIDA, à savoir Marrakech-Safi, Béni Mellal-Khénifra, Draa-Tafilalet et Fès-Meknès. Financé par un don du FIDA de 450.000 dollars, ce projet permet d'aboutir à la mise en place d'un outil basé sur une analyse spatio-temporelle intégrée pour étudier et anticiper les impacts du changement climatique sur les petites exploitations agricoles. Il constitue ainsi un moyen indispensable et innovant pour améliorer le ciblage et la mobilisation des fonds climat. ■

## Mohamed El Guerrouj: «Nous allons présenter nos réussites à la COP22»



Questions à Mohamed El Guerrouj, directeur général de l'Agence de développement agricole (ADA)

ALM : L'agriculture est placée au cœur des négociations pour le climat. En tant qu'organisme public, que prévoyez-vous pour la COP22 ?

**Mohamed El Guerrouj :** L'Agence de développement agricole prévoit plusieurs activités durant cet événement. L'accent sera particulièrement mis sur nos success stories. Nous allons présenter dans ce sens nos réussites avec la Banque mondiale et exposer ce que nous avons engagé comme actions avec le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) ou encore avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Agence française de développement (AFD). La COP22 sera également pour nous une occasion de présenter aux participants du monde entier la carte de vulnérabilité et d'adaptation des petits agriculteurs. C'est un outil innovant qui renforcerait l'accès des petits agriculteurs aux ressources financières climatiques. Étant également membre du comité scientifique de la COP22, nous présenterons dans ce sens toutes les initiatives en matière de finance climat, notamment aux pays africains qui ne cessent de solliciter l'ADA, en tant qu'ingénierie verte, pour appuyer leurs mécanismes d'adaptation aux changements climatiques.

L'ADA a réussi depuis longtemps à gagner la confiance des grands partenaires institutionnels. Ceci se confirme d'ailleurs par deux importantes accréditations. Qu'avez-vous à nous dire à ce propos ?

En effet, nous avons la chance d'être accrédités par le Fonds d'adaptation. Depuis novembre 2012, nous sommes l'unique entité marocaine auprès du Fonds d'adaptation. Nous sommes l'interlocuteur principal des ministères et institutions nationales. Nous sommes chargés d'approuver les propositions des projets qu'ils présentent relatifs à l'adaptation au changement climatique. Grâce à l'esprit d'entrepreneuriat promu par le Plan Maroc Vert et aux réalisations concrètes de cette feuille de route, le Fonds d'adaptation nous a accordé un don de 10 millions de dollars, soit le plafond du montant que le Fonds accorde à un pays. Ce don a servi au financement d'un grand projet oasis ciblant 40.000 bénéficiaires dans la région du Draâ-Tafilalet. La reconnaissance mondiale de l'ADA lui a valu également une accréditation de taille : celle du Fonds vert pour le climat en mars dernier.

A combien s'élève le portefeuille soumis par votre organisme au Fonds vert pour le climat ?

Nous avons présenté 12 projets pour une valeur de 375 millions de dollars. Nous avons pu décrocher à ce jour un projet pour une enveloppe de 40 millions de dollars. Il concerne le développement de l'arganiculture, soit l'implantation de 10.000 hectares d'arganier. Nous sommes à un stade plus avancé du déploiement de ce projet dont la gestion est confiée à l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ONDZOA). L'objectif de ce projet est de mobiliser la population dans les zones dégradées du Sous-Massa et d'intervenir de façon adéquate dans les zones solides pour ne pas les dégrader.

# Le Maroc se dote d'une super-instance pour lutter contre le changement climatique



CLIMAT - Alors qu'il accueille ce lundi 7 novembre la COP22, le Maroc s'apprête à se doter d'une super-instance en matière de changements climatiques, qui prendra la forme d'un groupement d'intérêt public composé de plusieurs ministères et établissements publics marocains.

L'Etat marocain y sera représenté par 14 ministres, dont le ministre de l'Intérieur, le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Economie et de finances, le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, le ministre de l'Habitat et de la politique de la ville, le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique, le ministre de l'Industrie et du commerce, le ministre de l'Energie et des mines ou encore le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration.

Du côté des entreprises et des établissements publics, on retrouve l'Office chérifien des phosphates (OCP), CDG Développement, Masen, l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE), l'Agence pour le développement agricole (ADA) et la Société d'investissements énergétiques (SIE).

Les organisations professionnelles représentées au sein du groupement sont la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), l'Association professionnelle des cimentiers (APC), le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) et la Fédération de l'énergie (FEDENERG).

## Veille, monitoring, prise de décision

Le Centre, sis au siège du ministère de l'Environnement, aura plusieurs missions, dont celle de contribuer à la veille et d'aider à la prise de décision en matière de changements climatiques. Dans ce sens, il devra collaborer à l'élaboration et au monitoring des politiques et des stratégies régionales, nationales ou sectorielles en matière de changements climatiques. Il devra aussi, sur demande du gouvernement, présenter son expertise à celui-ci, pour élaborer des rapports concernant les changements climatiques. Le Centre pourra aussi élaborer des études et des analyses sur l'évolution des négociations mondiales sur le climat qui seront agrémentées, au besoin, de propositions d'actions ou de prises de position.

Le Centre aura aussi pour missions d'appuyer les programmes de formation en matière de changements climatiques, de mettre en place des formations adressées aux administrations, aux institutions et aux entreprises publiques ainsi qu'au secteur privé, à la société civile et aux experts locaux. Il devrait également soutenir les formations concernant les changements climatiques au niveau du master et du doctorat, et soutenir la recherche et les projets innovants en matière de changements climatiques.



## Economie et Finances

### **L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique (Side event)**

Marrakech – L'assurance indicielle comme levier de l'adaptation de l'agriculture a été au centre des travaux d'un side event consacré à "l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique" organisé, mardi au Pavillon Maroc à la COP22 à Marrakech, à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA).

# L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique (Side event)

Cette assurance témoigne de l'intérêt que porte le Maroc au secteur agricole et à la prise en compte des aspects liés à l'adaptation aux changements climatiques. Cet article L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique (Side event) est apparu en premier sur MAP Express.

**Adaptation de l'agriculture par rapport aux changements climatiques: L'assurance indicelle, un outil résilient**

Ce produit d'assurance, autrement appelé assurance paramétrique, est l'une des innovations qui permettent une certaine résilience aux aléas climatiques.

«L'assurance agricole, sous sa composante indicelle, doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturelles d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques. C'est en ces termes que Mohamed Guerrouj, directeur général de l'Agence du développement agricole (ADA), a inauguré un side-event sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Le débat a été porté essentiellement sur l'assurance indicelle en tant que réponse efficace aux risques climatiques dans la région. Ce produit d'assurance, autrement appelé assurance paramétrique, est l'une des innovations qui permettent une certaine résilience aux aléas climatiques.

Le Maroc qui a dévoilé récemment, au grand public, son initiative triple AAA a misé sur la nécessité d'intégrer ce service comme composante primordiale du processus d'adaptation. «L'assurance agricole est l'un des piliers de notre initiative qui vise l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique. Compte tenu de l'importance qu'elle peut revêtir en termes d'investissement nous considérons que cette composante phare aura une attention particulière de notre part au vu de son déploiement sur notre territoire et l'ensemble du continent africain», précise le directeur général de l'ADA.

L'assurance agricole a 5 ans d'existence au Maroc. Elle couvre à ce jour plus de 1 million d'hectares agricoles et se place comme élément central du Plan Maroc Vert. Inscrivant sa démarche dans une optique d'innovation, l'assurance agricole au Maroc entame une nouvelle phase. Le nouveau modèle adopté aujourd'hui se veut moins coûteux et efficace. «L'assurance indicelle réduit la vulnérabilité des agriculteurs. Au lieu de se déplacer sur le terrain en vue d'évaluer la sinistralité, ce type d'assurance sert également d'outil de gestion de risques climatiques performants», explique Fahd Hussein Al Bouab, directeur financier au ministère de l'agriculture et de la pêche maritime - Département de l'Agriculture et responsable du pilotage du système d'assurance agricole.

L'assurance indicelle se base en effet sur les indices météorologiques. Elle permet, en effet, de fiabiliser les expertises, d'améliorer la couverture, de réduire les charges de gestion et d'accélérer le règlement des indemnisations. Notons qu'au Maroc, l'assurance indicelle rentre dans le cadre du projet Accagrimag, (voire page 7). Mis en place en partenariat avec l'Agence française de développement, ce projet se veut une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles. Le but étant d'aider les agriculteurs à récolter le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement».

**Objectif de l'Accagrimag**

• **Amélioration et diffusion de connaissances** : Développer des outils et des compétences à destination des opérateurs de terrain et de l'assurance au Maroc (Fès-Boulemane, Tanger-Tétouan, Taza-Al Hoceima-Taounate); production d'études régionales de vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique, de stratégies régionales/locales d'adaptation et de guides pratiques sur les outils d'évaluation.

• **Expérimentation et diffusion de technologies innovantes** : Diffuser les pratiques agricoles existant au Maroc pour améliorer la productivité des sols par le biais d'opérations pilotes en milieu paysan, dans un contexte d'aridification croissante du climat.

• **Gestion des risques climatiques** : Définir des modèles de gestion efficace en testant la faisabilité d'une assurance au Maroc et d'un fonds de garantie en Tunisie au risque de sécheresse : utilisation de la télédétection pour fournir des outils d'analyse, de suivi et de pilotage du risque, dispositifs paramétriques pour rendre l'assurance incitative aux pratiques climato-résilientes, sensibilisation à la viabilité financière du système assurantiel dans un contexte de risques hydro-climatiques croissants.

• **Coordination, pilotage et suivi-évaluation** : Piloter les actions transversales dans les deux pays, nécessaires à la bonne exécution du projet: recrutement d'une assistance technique de niveau international, suivi et évaluation technique et financière, communication et échange entre les acteurs marocains et tunisiens.

**Accès à l'Accagrimag pour les médias**

L'«Adaptation au changement Climatique de l'agriculture du Maghreb» (Accagrimag) est un projet catalyseur pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre son application à d'autres pays africains. Au niveau national, l'Accagrimag cible l'agriculture pluviale à forte dominante céréalière compte tenu de sa vulnérabilité face aux changements climatiques.

Initié par les départements de l'agriculture et des finances en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,5 million d'euros. Il vise l'amélioration des connaissances, l'évaluation des risques et l'intégration de mesures d'adaptation dans les pratiques des acteurs du secteur. Il intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicelle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique.



## L'agriculture, premier secteur touché par le réchauffement climatique

Une baisse de 15 à 20% de la production est constatée dans les régions les plus impactées. De nombreuses stratégies sont mises en place pour atténuer les effets négatifs du réchauffement climatique

Le Maroc n'a pas été épargné par les effets du réchauffement climatique qui a touché de nombreuses régions dans le monde. La campagne agricole 2015-2016 a été marquée par des conditions climatiques très particulières, qui ont fortement impacté l'agriculture et l'élevage. Les spécialistes pointent du doigt deux principales raisons à cet impact : la pluviométrie et les vagues de chaleur qui se sont succédé ces derniers mois et qui ont fait de cette campagne la plus chaude jamais enregistrée. Ceci aura pour résultat de baisser la productivité des principales cultures et d'augmenter leurs besoins en eau, diminuant ainsi directement l'utilisation efficiente de l'eau pour l'irrigation. On constate également une baisse de 15 à 20% pour toutes les cultures dans les régions ayant connu des niveaux élevés de réchauffement. Retour sur un phénomène planétaire. Les effets du climat et de ses aléas ont eu une grande part de responsabilité dans les crises qu'a connues l'agriculture au Maroc ce dernier siècle. En effet, depuis les années 60, les températures moyennes annuelles ont augmenté de 1° à 3°C dans l'ensemble du Maroc et les projections montrent une tendance à la hausse des températures moyennes annuelles de 0,5 à 1,5°C de 2020 à 2050.

Quant à la pluviométrie, les précipitations sont en baisse et de plus en plus irrégulières. En effet, elles ont subi une baisse qui varie de 3 à 30% avec une baisse moyenne de 26% dans la région Nord-Ouest du pays. D'autant que le régime des précipitations a changé, avec des pluies plus fréquentes et plus concentrées notamment entre les mois d'octobre et novembre. Les projections prévoient une tendance à la baisse des cumuls annuels des précipitations entre 10 et 20% pour atteindre 30% sur les provinces sahariennes à l'horizon 2100.

Pour ce qui est des vagues de chaleur, elles sont de plus en plus intenses ; plus fréquentes et plus longues, avec des températures pouvant atteindre jusqu'à 47 ou 48°C durant certaines années. La projection médiane des changements de la durée des vagues de chaleur est de plus de 25 jours d'ici 2100, avec des projections variant de 8 à 66 jours.

Les effets ne s'arrêtent pas là, comme le montrent les extrêmes climatiques. Les sécheresses sont plus fréquentes et plus longues. Entre 1940 et 1979 il y a eu 5 sécheresses en 40 ans alors qu'entre 1980 et 2002, on en compte 10. Une prolongation des sécheresses de plus de 5 jours d'ici 2100 est à prévoir. Il en est de même pour les inondations. Dans la région de Souss Massa par exemple, une forte augmentation du nombre d'inondations est constatée puisque entre 1982 et 2007, il y a eu 4 inondations en 25 ans alors qu'entre 2008 et 2015, on en comptait 7.

Par ailleurs, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit une augmentation de 18 à 59 cm du niveau de la mer d'ici la fin du 21<sup>me</sup> siècle, surtout que les surfaces de plage se réduisent, la fréquence annuelle des catastrophes naturelles sur la mer augmente et les houles deviennent plus dangereuses.

Le Plan Maroc vert intègre la dimension du changement climatique



Une raréfaction des ressources en eau a en outre été notée un peu partout dans notre pays. Il est prouvé que les ressources en eau, notamment des bassins, subissent des baisses significatives. Avec 83% (7,2 millions d'hectares) des terres agricoles qui ne sont pas irriguées, les rendements des principales

cultures subissent des variations très importantes en raison de la forte variabilité des précipitations et d'une fréquence élevée des sécheresses, avec une situation de pénurie d'eau attendue entre 2020 et 2050.

Les émissions marocaines de gaz à effet de serre (GES) sont estimées, en 2012, à 3,10 tonnes d'équivalent CO2 par habitant. Pourtant faible émetteur de ce type de gaz, le Maroc en subit les conséquences à l'image de la réduction des rendements céréaliers comprise entre 50 et 75% en année «sèche» et de 10% en année «normale». Le changement climatique se traduit également par un accroissement des besoins en eau des cultures irriguées compris entre 7 et 12% en raison de la augmentation prévisible des températures. Aujourd'hui, le secteur de l'eau fait face à des défis liés par ailleurs à l'accroissement de la demande, la raréfaction des ressources en eau et la surexploitation des eaux souterraines. Une situation qui risque de s'aggraver encore plus vu que l'économie du pays était très dépendante des ressources en eau, de l'agriculture et du littoral. Avec l'augmentation des besoins de la population et des industries, de l'immigration des régions subsahariennes directement impactées par les changements climatiques, ces vulnérabilités vont croître alors que les changements climatiques accentueront l'empreinte écologique des activités.

De ce fait, il a été indispensable d'intégrer la dimension du changement climatique dans le Plan Maroc Vert faisant l'objet de son sixième fondement. Des mesures d'intervention adaptatives plus efficaces et plus économiques ont été adoptées, accordant une attention particulière à la sauvegarde des ressources naturelles pour une agriculture durable.

Lancé en 2011 par le développement agricole (ADA), le Projet intégration du changement climatique dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert (PICCPM) a été financé par un don de 4,35 millions de dollars du Fonds pour l'environnement Agricole (FEM). Dix projets Pilar II ont été identifiés au niveau de cinq régions du pays considérées à fort potentiel par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et particulièrement vulnérables au changement climatique.

Les mesures en question, essentiellement liées au progrès génétique, aux techniques de collecte des eaux pluviales et aux bonnes pratiques agricoles ont été adoptées par plus de 2 500 agriculteurs cultivés au niveau de leurs parcelles. 1400 ha ont été semés avec des semences céréaliers certifiées selon le mode de semis direct, 1 500 ha ont bénéficié d'irrigation d'appoint et de techniques de collecte des eaux pluviales et 660 ha de techniques agronomiques améliorées.

Ces mesures permettent de soutenir entre autres également le Plan Maroc Vert qui vise la plantation de près de 130 millions d'arbres fruitiers d'ici 2020.

De plus, en février dernier, le gouvernement avait publié le Troisième communiqué national (TCN) du Maroc à la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CNUCC). Celui-ci rentre dans le cadre des mesures prises par notre pays afin d'honorer ses engagements pris dans la CNUCC climatiques. Sur la période 2010-2040, les émissions évolueraient à un taux de croissance annuel moyen de 4,36%, indique la TCN. Pour faire face à ces menaces, un scénario d'atténuation est proposé.

Ce scénario comprend 49 mesures et projets et totalise un potentiel moyen d'atténuation de l'ordre de 81,9 millions de tonnes d'équivalent CO2 par année à l'horizon 2040.

Pour mettre en œuvre ces mesures, il faudra compter sur des investissements à hauteur de 56,9 milliards de dollars. Ainsi, le gouvernement table sur un bénéfice net de 32 dollars/tonnes d'équivalent CO2, pour un bénéfice annuelisé direct de 2,624 millions de dollars.

Toujours dans la même lignée, le Conseil national de l'environnement a dévoilé sa stratégie nationale de développement durable (SNDD) qui, entre autres chantiers, couvre l'économie verte, la valorisation des ressources et la conservation de la biodiversité, la promotion de la culture du développement durable...

Cependant, bien que de nombreuses stratégies ont vu le jour pour pallier les aléas climatiques, beaucoup reste à faire notamment la gestion rationnelle des ressources, l'orientation de notre agriculture vers des cultures plus adaptées à notre climat actuel et à venir, un élevage avec des races adéquates, une recherche sur le long terme, la prospection de solutions innovantes, la formation des agriculteurs et leur encadrement, ...



la COP22.■

#### **Agriculture : Plaidoyer pour les assurances indicielles**

Les plantations africaines alimentées par les pluies ressentent déjà les conséquences du changement climatique sur leurs productions. Il est donc urgent de mettre en place des mécanismes d'adaptation permettant de faciliter l'accès au financement à travers le développement d'un système d'assurances indicielles ciblant les petits agriculteurs. C'est la substance du message véhiculé par les participants à un side-event tenu mardi au Pavillon Maroc de la COP22. Durant cet événement organisé par l'Agence marocaine pour le développement agricole (ADA), en partenariat avec l'Agence française pour le développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, les participants ont souligné la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, ce dernier affectant les rendements des petites exploitations avec des sécheresses récurrentes et des conditions météorologiques désordonnées. Ces assurances étaient un élément essentiel de l'initiative marocaine Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA), un programme cherchant à réduire la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, l'un des objectifs principaux de la présidence marocaine de la COP22.■

# L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique



En marge de la COP 22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM) ont organisé un "Side Event" sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Pour les organisateurs de ce panel, cette rencontre témoigne de l'intérêt que porte le [...] The post L'assurance indicielle,...

# L'ASSURANCE INDICIELLE, UNE RÉPONSE FACE AU RISQUE CLIMATIQUE EN AFRIQUE



En marge de la COP 22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM) ont organisé un "Side Event" sur « l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique ».

Pour les organisateurs de ce panel, cette rencontre témoigne de l'intérêt que porte le Maroc au secteur agricole et à la prise en compte des aspects liés l'adaptation aux changements climatiques dans la stratégie du Plan Maroc Vert.

Le projet ACCAGRIMAG, qui représente une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique



## **L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique**

En marge de la COP 22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM) ont organisé un "Side Event" sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Pour les organisateurs de ce panel, (...)

## L'ASSURANCE INDICIELLE, UNE RÉPONSE FACE AU RISQUE CLIMATIQUE EN AFRIQUE



En marge de la COP 22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM) ont organisé un "Side Event" sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique».

Pour les organisateurs de ce panel, cette rencontre témoigne de l'intérêt que porte le Maroc au secteur agricole et à la prise en compte des aspects liés l'adaptation aux changements climatiques dans la stratégie du Plan Maroc Vert.

Le projet ACCAGRIMAG, qui représente une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles, aidera les agriculteurs à récolter le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement, dit-on auprès de l'ADA.

Et d'expliquer que ce projet, qui est mis en œuvre en Tunisie et au Maroc, intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicielle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique.<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturelles d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques", soulignent les participants à cette rencontre pour l'assurance agricole est l'un des piliers de l'initiative triple A qui vise l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en Afrique

Ce projet servira de catalyseurs pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre leur application, tout en l'adaptant, à d'autres pays africains, pour tirer ainsi le meilleur profit de ses résultats.

Ce side-event a connu la participation de plusieurs représentants des ministères, des organismes internationaux, des assureurs et réassureurs, et des banques nationales.

**Afrique-Agriculture-COP22**

## Les assurances indicielles, moyens de s'adapter au changement climatique pour les agriculteurs africains



Les plantations africaines alimentées par les pluies ressentent déjà les conséquences du changement climatique sur leurs productions, d'où l'impératif de mettre en place des mécanismes d'adaptation permettant de faciliter l'accès au financement à travers le développement d'un système d'assurances indicielles ciblant les petits agriculteurs, ont souligné les participants à une rencontre, tenue, mardi à Marrakech, au Pavillon Maroc de la COP22.

Lors de cet événement, organisé par l'Agence marocaine pour le développement agricole (ADA) en partenariat avec l'Agence française pour le développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial, les participants ont mis l'accent sur la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, ce qui affecte les rendements des petites exploitations avec des sécheresses récurrentes et des conditions météorologiques désordonnées.

A cet égard, participants du Maroc, de Tunisie, du Sénégal et de France ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un système d'assurances indicielles en faveur des petites exploitations pour renforcer leur résilience et leur adaptation aux effets du changement climatique.

S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'ADA a affirmé que « les conséquences du changement climatique se font déjà ressentir sur la productivité et sur les revenus agricole, et qu'elles accélèrent l'exode rural », ajoutant qu'il faudrait prêter une attention particulière aux assurances indicielles.

Il a également ajouté que « ces assurances étaient un élément essentiel de l'initiative marocaine Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA) », un programme cherchant à réduire la vulnérabilité de l'agriculture africaine au changement climatique, l'un des objectifs principaux de la présidence marocaine de la COP22.

Ce side-event s'est tenu dans le cadre des activités du Pavillon Maroc, initiées sous le thème de l'agriculture et de la résilience. Tout au long de la COP22, d'autres thèmes seront explorés tels que migration, résilience et santé, les industries côtières, le transport, l'innovation et océan, l'héritage et la sécurité, le genre et la santé, la finance et l'énergie.

## En direct de la COP22 : Les expériences africaines de l'assurance agricole

**L'Agence pour le développement agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ont organisé, ce mardi 8 novembre, en marge de la COP22 de Marrakech, un side event sur «L'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique».**

L'initiative témoigne de l'intérêt que porte le Maroc au secteur agricole et à la prise en compte des aspects liés à l'adaptation aux changements climatiques dans la stratégie du plan Maroc Vert. Devant un panel d'experts a été présenté le projet Accagrimag. Ce dernier reste une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles. Son objectif est d'aider les agriculteurs à récolter les meilleurs profits de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement. Parmi les participants, Alain Ries, directeur du département développement durable AFD, Mohammed El Guerrouj, DG de l'Agence pour le développement agricole (ADA) du Maroc, Pape Ndiaye DG de la CNAAS du Sénégal, et Fehd Bouab, directeur financier au ministère de l'Agriculture du Maroc.

Il a été question du projet Accagrimag, mis en œuvre au Maroc et en Tunisie. Sa particularité : il intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicielle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique. Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturelles d'adaptation au changement climatique et non pas comme outil de mutualisation des risques. «Il est fondamental d'avoir une assurance lorsque l'on veut investir dans l'agriculture. Et il faut sensibiliser les agriculteurs à ces pratiques d'adaptation», recommande Fehd Bouab.

Par ailleurs, l'assurance agricole est l'un des éléments phares de l'Initiative triple A, conçue pour adapter l'agriculture au changement climatique en Afrique. Ce projet doit servir de catalyseur pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre leur application à d'autres pays africains. Plusieurs représentants des ministères, des organismes internationaux, des assureurs et réassureurs, et des banques nationales ont pris part à la rencontre et apporté leur contribution. Le Sénégalais Pape Ndiaye, DG de la CNAAS, a de son côté partagé les expériences de son pays en termes de développement de l'assurance agricole dans la culture arachidière. Les différents intervenants ont convenu de la nécessité de soutenir les États pour développer une assurance agricole solide en Afrique.

# ADA : L'assurance indicielle en question



L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM) ont organisé durant le deuxième jour de la Cop au sein du Pavillon du Maroc un side event sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Avec la participation de plusieurs représentants des ministères, des organismes internationaux, des assureurs et réassureurs, et des banques nationales, il était question durant cet évènement de différents témoignages quant différents aspects d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole et aussi pour l'agence en question d'exposer l'intérêt que porte le Maroc à cette problématique et ses réponses traduites sur le Plan Maroc vert. Dans ce sens, un projet nommé ACCAGRIMAG se veut une véritable innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles, et aidera les agriculteurs à tirer le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement. Ce projet, mis en œuvre en Tunisie et au Maroc, intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicielle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique. Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturales d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques. D'ailleurs, l'assurance agricole est l'un des piliers de l'initiative triple A qui vise l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en Afrique. Ainsi ce projet servira de catalyseur pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre leur application, tout en l'adaptant, à d'autres pays africains, pour tirer ainsi le meilleur profit de ses résultats.



## COP22: L'ADA présente un programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs

Casablanca – L'Agence pour le développement agricole (ADA) organise, en marge de la COP22, un side event pour la présentation du programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs, indique mercredi un communiqué de l'Agence.

## L'ADA ET LA BID PARTENAIRES DE LA PLANTATION DE 18 000 HA D'OLIVIER



"Le Projet de Développement de la filière oléicole en faveur des petits agriculteurs" a été au centre d'un Side Event organisé conjointement par l'Agence de Développement Agricole et la Banque Islamique de Développement. Il s'agit d'un projet qui rentre dans le cadre d'un programme financé par la BID portant sur 10 projets piliers touchant cinq régions du Royaume, a pour objectif la plantation de 18 000 ha d'olivier, l'aménagement hydro-agricole sur 136 km et des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km.

Ciblant 8200 agriculteurs, ce projet est considéré comme étant un pôle majeur de développement de la cette filière dans le monde rural, dit-on auprès de l'ADA pour qui la BID a octroyé 79 millions USD au Maroc pour financer "le Projet de Développement de la Filière Agricole en faveur des petits agriculteurs Pilier II-PMV".

Pour la BID, l'olivier, de par son intérêt culturel et environnemental, joue un rôle important dans l'adaptation aux spécificités édapho-climatiques des régions, l'atténuation à travers le stockage du carbon dans le sol, la sécurisation et la pérennisation des revenus des agriculteurs bénéficiaires, l'optimisation des ressources hydriques et développement de la petite et moyenne hydraulique.

Techniquement, ce projet ambitionne l'amélioration de la productivité et de la valorisation de cette filière tout au long de la chaîne des valeurs. Il vise également la reconversion des superficies à vocation non céréalière par la plantation d'olivier, la production d'olives et d'huile de haute qualité conforme aux normes requises au niveau national et international. De quoi également minimiser la vague de l'exode rural par la création d'emplois.

En somme, cette rencontre ADA-BID a permis de mettre en évidence l'impact des composantes du programme sur l'adaptation aux changements climatiques et l'identification du rôle de la filière oléicole en particulier dans la résilience des populations au changement climatique...

# L'ADA et la BID partenaires de la plantation de 18 000 ha d'olivier



"Le Projet de Développement de la filière oléicole en faveur des petits agriculteurs" a été au centre d'un Side Event organisé conjointement par l'Agence de Développement Agricole et la Banque Islamique de Développement. Il s'agit d'un projet qui rentre dans le cadre d'un programme financé par la BID portant sur 10 projets piliers touchant cinq [...] The post L'ADA et la BID partenaires de la...

# COP22: L'ADA présente un programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs

Cet évènement vise la sensibilisation des représentants des différents ministères, des banques et des différents opérateurs concernés sur la dimension environnementale de ce projet. Cet article COP22: L'ADA présente un programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs est apparu en premier sur MAP Express.

## L'ADA et la BID partenaires de la plantation de 18 000 ha d'olivier



"Le Projet de Développement de la filière oléicole en faveur des petits agriculteurs" a été au centre d'un Side Event organisé conjointement par l'Agence de Développement Agricole et la Banque Islamique de Développement. Il s'agit d'un projet qui rentre dans le cadre d'un programme financé par la BID portant sur 10 projets piliers touchant cinq régions du Royaume, a pour objectif la plantation de 18 000 ha d'olivier, l'aménagement hydro-agricole sur 136 km et des pistes pour le désenclavement...



## **L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique**

En marge de la COP 22, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) en partenariat avec l'AFD et le Fonds Français pour l'Environnement mondial (FFEM) ont organisé un "Side Event" sur «l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Pour les organisateurs de ce panel, (...)



## L'ADA ET LA BID PROJETTENT DE DÉVELOPPER LA FILIÈRE OLÉICOLE

### Un Projet de Développement de la filière oléicole en faveur des petits agriculteurs a été organisé par l'ADA et la BID.

Lors d'un Side Event organisé par l'Agence de Développement ([ADA](#)) et la Banque Islamique de Développement (BID), les échanges tournaient essentiellement autour d'un projet de développement de la filière oléicole au profit des petits agriculteurs.

Ce projet est un programme financé par la BID et porte sur 10 projets piliers. En tout, cinq régions du Maroc sont concernées par ce programme. Ce projet de développement a pour objectif de planter 18.000 ha d'olivier, de procéder à un aménagement hydro-agricole qui s'étendra sur 136 km et des pistes pour le désenclavement des périphéries de production sur une longueur d'environ 49 km.

Ciblant 8200 agriculteurs, ce projet est considéré comme étant un pôle majeur de développement de la filière oléicole dans le monde rural. La BID a octroyé 79 millions USD au Maroc afin de financer ce projet de développement. À titre d'information, ce programme fait partie de la stratégie du Pilier II du Plan Maroc Vert (PMV).

Selon la BID, la [filière oléicole](#) joue un rôle primordial dans:

- L'adaptation aux spécificités édapho-climatiques des régions,
- L'atténuation à travers le stockage du carbon dans le sol,
- La sécurisation et la pérennisation des revenus des agriculteurs bénéficiaires,
- L'optimisation des ressources hydriques
- Et, le développement de la petite et moyenne hydraulique.

Techniquement, ce projet a pour objectif d'améliorer la productivité et de valoriser la filière oléicole tout au long de la chaîne des valeurs. Ce projet a également pour ambition de reconvertis les superficies à vocation non céréalière par la plantation d'olivier, la production d'olives et d'huile de haute qualité conforme aux normes requises au niveau national et international et de minimiser la vague de l'exode rural par la création d'emplois.

Cette rencontre a mis en évidence l'impact des composantes du Programme sur l'Adaptation aux Changements Climatiques et dans la résilience des populations au changement climatique.



#### ADAPTATION DE L'AGRICULTURE PAR RAPPORT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES: L'ASSURANCE INDICIELLE, UN OUTIL RÉSILIENT

Ce produit d'assurance, autrement appelé assurance paramétrique, est l'une des innovations qui permettent une certaine résilience aux aléas climatiques.

«L'assurance agricole, sous sa composante indicielle, doit être déployée en tant qu'outil de promotion de techniques culturelles d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques. C'est en ces termes que Mohamed Guerrouj, directeur général de l'Agence du développement agricole (ADA), a inauguré un side-event sur l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique». Le débat a été porté essentiellement sur l'assurance indicielle en tant que réponse efficace aux risques climatiques dans la région. Ce produit d'assurance, autrement appelé assurance paramétrique, est l'une des innovations qui permettent une certaine résilience aux aléas climatiques.

Le Maroc qui a dévoilé récemment, au grand public, son initiative triple AAA a misé sur la nécessité d'intégrer ce service comme composante primordiale du processus d'adaptation. «l'assurance agricole est l'un des piliers de notre initiative qui vise l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique. Compte tenu de l'importance qu'elle peut revêtir en termes d'investissement nous considérons que cette composante phare aura une attention particulière de notre part au vu de son déploiement sur notre territoire et l'ensemble du continent africain», précise le directeur général de l'ADA.

L'assurance agricole a 5 ans d'existence au Maroc. Elle couvre à ce jour plus de 1 million d'hectares agricoles et se place comme élément central du Plan Maroc Vert. Inscrivant sa démarche dans une optique d'innovation, l'assurance agricole au Maroc entame une nouvelle phase. Le nouveau modèle adopté aujourd'hui se veut moins coûteux et efficace. «l'assurance indicielle réduit la vulnérabilité des agriculteurs. Au lieu de se déplacer sur le terrain en vue d'évaluer la sinistralité, ce type d'assurance sert également d'outil de gestion de risques climatiques performants», explique Fahd Hussein Al Bouab, directeur financier au ministère de l'agriculture et de la pêche maritime -Département de l'Agriculture et responsable du pilotage du système d'assurance agricole.

L'assurance indicielle se base en effet sur les indices météorologiques. Elle permet, en effet, de flabiliser les expertises, d'améliorer la couverture, de réduire les charges de gestion et d'accélérer le règlement des indemnisations. Notons qu'au Maroc, l'assurance indicielle rentre dans le cadre du projet Accagrimag, (voir page 7). Mis en place en partenariat avec l'Agence française de développement, ce projet se veut une innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terrains agricoles. Le but étant d'aider «les agriculteurs à récolter le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement».

#### Objectif de l'Accagrimag



• **Amélioration et diffusion de connaissances** : Développer des outils et des compétences à destination des opérateurs de terrain et de l'assurance au Maroc (Fès-Boulemane, Tanger-Tétouan, Taza-Al Hoceima-Taounate); production d'études régionales de vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique, de stratégies régionales/locales d'adaptation et de guides pratiques sur les outils d'évaluation.

• **Expérimentation et diffusion de technologies innovantes** : Diffuser les pratiques agricoles existant au Maroc pour améliorer la productivité des sols par le biais d'opérations pilotes en milieu paysan, dans un contexte d'ridification croissante du climat.

• **Gestion des risques climatiques** : Définir des modèles de gestion efficace en testant la faisabilité d'une assurance au Maroc et d'un fonds de garantie en Tunisie au risque de sécheresse ; utilisation de la télédétection pour fournir des outils d'analyse, de suivi et de pilotage du risque, dispositifs paramétriques pour rendre l'assurance indicative aux pratiques climato-résilientes, sensibilisation à la viabilité financière du système assurantiel dans un contexte de risques hydro-climatiques croissants.

• **Coordination, pilotage et suivi-évaluation** : Piloter les actions transversales dans les deux pays, nécessaires à la bonne exécution du projet: recrutement d'une assistance technique niveau international, suivi et évaluation technique et financière, communication et échange entre les acteurs marocains et tunisiens.

#### A PROPOS DE L'ACCAGRIMAG POUR LA COP22



L'«Adaptation au changement Climatique de l'agriculture du Maghreb» (Accagrimag) est un projet catalyseur pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre son application à d'autres pays africains. Au niveau national, l'Accagrimag cible l'agriculture pluviale à forte dominante céréalière compte tenu de sa vulnérabilité face aux changements climatiques.

Initié par les départements de l'agriculture et des finances en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet a nécessité une enveloppe budgétaire de 1,5 million d'euros. Il vise l'amélioration des connaissances, l'évaluation des risques et l'intégration de mesures d'adaptation dans les pratiques des acteurs du secteur. Il intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicelle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique.

## **COP22: L'ADA présente un programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs**

**Casablanca** - L'Agence pour le développement agricole (ADA) organise, en marge de la COP22, un side event pour la présentation du programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs, indique mercredi un communiqué de l'Agence.

Initié en partenariat avec la Banque islamique de développement (BID), ce programme, financé par un prêt de la BID de 79 millions de dirhams, concerne cinq régions oléicoles du Royaume, à savoir la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la région de l'Oriental, de Fès-Meknès, de Marrakech-Safi et de Béni Mellal-Khénifra.

Cet évènement vise la sensibilisation des représentants des différents ministères, de l'interprofession, des banques et des différents opérateurs concernés sur la dimension environnementale de ce projet, souligne le communiqué.

Cette rencontre ambitionne également de mettre l'accent sur la filière oléicole qui joue un rôle capital dans l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, notamment à travers la séquestration du carbone dans le sol et la protection du sol contre l'érosion. Cet ambitieux projet s'assigne aussi pour objectif l'amélioration des revenus des petits agriculteurs à travers le renforcement de la productivité et la valorisation de la production oléicole.

Selon l'ADA, le programme vise la plantation de 18.000 Ha d'olivier, l'aménagement hydro-agricole sur 136 km, l'aménagement des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km, ainsi que l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration des olives de 60 à 100 tonnes par jour pour la production d'huile d'olive de qualité.

# L'assurance indicielle, une réponse face au risque climatique en Afrique

**Marrakech** – L'assurance indicielle comme levier de l'adaptation de l'agriculture a été au centre des travaux d'un side event consacré à "l'adaptation au changement climatique de l'agriculture au Maghreb et en Afrique" organisé, mardi au Pavillon Maroc à la COP22 à Marrakech, à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA).

S'inscrivant dans le cadre du projet Adaptation au Changement Climatique de l'Agriculture du Maghreb (ACCAGRIMAG), financé par l'AFD et le Fonds Français pour l'environnement mondial (FFEM), cette assurance témoigne de l'intérêt que porte le Maroc au secteur agricole et à la prise en compte des aspects liés à l'adaptation aux changements climatiques dans la stratégie du Plan Maroc Vert. Dans une déclaration à la MAP, le Directeur général de l'ADA, Mohamed El Guerrouj, a relevé que l'assurance indicielle doit être prise en considération en tant qu'outil de promotion des techniques d'atténuation et non pas uniquement comme outil de mutualisation des risques.

Pour sa part, Alain Ries, Directeur du département du Développement durable à l'AFD, a relevé que la notion du risque constitue un enjeu majeur pour l'agriculture. Elle couvre les risques sanitaires, mais aussi des risques climatiques qui sont de plus en plus prégnants sur le cycle de l'eau au Maroc, soit avec des pluviométries qui fluctuent d'une année à l'autre, soit avec des problèmes d'inondations dans certaines périodes, a-t-il souligné.

Le projet ACCAGRIMAG, qui représente une véritable innovation dans la mise en œuvre de mesures visant à contrer l'effet du changement climatique sur les terres agricoles, aidera les agriculteurs à récolter le meilleur profit de leurs cultures et à contribuer à la sauvegarde des ressources naturelles dans le cadre d'une vision durable et respectueuse de l'environnement.

Mis en œuvre en Tunisie et au Maroc, ce projet intègre des composantes opérationnelles qui visent essentiellement le développement de l'assurance agricole indicelle et la diffusion de technologies de réduction de la vulnérabilité des petits agriculteurs au changement climatique. Cette assurance doit être déployée en tant qu'outil de promotion des techniques culturales d'adaptation au changement climatique et non pas seulement comme outil de mutualisation des risques.

L'assurance agricole est l'un des piliers de l'initiative triple A qui vise l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en Afrique. Ce projet servira de catalyseur pour la dissémination des mesures de résilience dans les zones vulnérables au Maroc et en Tunisie avec la perspective d'étendre leur application, tout en l'adaptant, à d'autres pays africains, pour tirer ainsi le meilleur profit de ses résultats. Ce side event a connu la participation de plusieurs représentants de ministères, d'organismes internationaux, d'assureurs et réassureurs, et de banques nationales.

# COP22: L ADA présente un programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs

Casablanca - L'Agence pour le développement agricole (ADA) organise, en marge de la COP22, un side event pour la présentation du programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs, indique mercredi un communiqué de l'Agence. Initié en partenariat avec la Banque islamique de développement (BID), ce programme, financé par un prêt de la BID de 79 millions de dirhams, concerne cinq régions oléicoles du Royaume, à savoir la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l...



La BID a octroyé 79 millions USD au Maroc afin de financer ce projet de développement - (ph:DR)

## L'ADA ET LA BID PROJETTENT DE DÉVELOPPER LA FILIÈRE OLÉICOLE

### Un Projet de Développement de la filière oléicole en faveur des petits agriculteurs a été organisé par l'ADA et la BID.

Lors d'un Side Event organisé par l'Agence de Développement (ADA) et la Banque Islamique de Développement (BID), les échanges tournaient essentiellement autour d'un projet de développement de la filière oléicole au profit des petits agriculteurs.

Ce projet est un programme financé par la BID et porte sur 10 projets piliers. En tout, cinq régions du Maroc sont concernées par ce programme. Ce projet de développement a pour objectif de planter 18.000 ha d'olivier, de procéder à un aménagement hydro-agricole qui s'étendra sur 136 km et des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km.

Ciblant 8200 agriculteurs, ce projet est considéré comme étant un pôle majeur de développement de la filière oléicole dans le monde rural. La BID a octroyé 79 millions USD au Maroc afin de financer ce projet de développement. À titre d'information, ce programme fait partie de la stratégie du Pilier II du Plan Maroc Vert (PMV).

Selon la BID, la [filière oléicole](#) joue un rôle primordial dans:

- L'adaptation aux spécificités édapho-climatiques des régions,
- L'atténuation à travers le stockage du carbon dans le sol,
- La sécurisation et la pérennisation des revenus des agriculteurs bénéficiaires,
- L'optimisation des ressources hydriques
- Et, le développement de la petite et moyenne hydraulique.

Techniquement, ce projet a pour objectif d'améliorer la productivité et de valoriser la filière oléicole tout au long de la chaîne des valeurs. Ce projet a également pour ambition de reconvertis les superficies à vocation non céréalière par la plantation d'olivier, la production d'olives et d'huile de haute qualité conforme aux normes requises au niveau national et international et de minimiser la vague de l'exode rural par la création d'emplois.

Cette rencontre a mis en évidence l'impact des composantes du Programme sur l'Adaptation aux Changements Climatiques et dans la résilience des populations au changement climatique.

## Prêt de 79 millions de dollars pour le développement de la filière oléicole



L'Agence pour le développement agricole (ADA) lance un programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs.

Initié en partenariat avec la Banque islamique de développement (BID), ce programme, financé par un prêt de la BID de 79 millions de dollars, concerne cinq régions oléicoles du Maroc, à savoir: Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'Oriental, Fès-Meknès, Marrakech-Safi et Béni Mellal-Khénifra.

Ce projet s'assigne aussi pour objectif l'amélioration des revenus des petits agriculteurs, à travers le renforcement de la productivité et la valorisation de la production oléicole.

Le programme vise la plantation de 18.000 ha d'oliviers, l'aménagement hydro-agricole sur 136 km, l'aménagement des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km, ainsi que l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration des olives de 60 à 100 tonnes par jour pour la production d'huile d'olive de qualité.

Le programme a été présenté mercredi 9 novembre à Marrakech, lors d'un side event en marge de la COP22.

# COP22 : Nouveau financement pour la filière oléicole



L'Agence pour le développement agricole (ADA) organise dans le cadre de la COP22 un side event pour la présentation du programme de développement de la filière oléicole pour les petits agriculteurs. Ce programme, initié avec la Banque islamique de développement (BID), sera financé par un prêt de 79 millions de DH de l'institution. L'objectif est d'améliorer les revenus des petits agriculteurs à travers le renforcement de la productivité et la valorisation de la filière oléicole. Ainsi, 18.000 ha d'olivier seront plantés, outre l'aménagement hydro-agricole sur 136 km. Quelque 49 km de pistes seront aussi aménagés pour le désenclavement des périmètres de production en plus de l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration des olives de 60 à 100 tonnes par jour. À noter que le programme concerne les cinq régions oléicoles (Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Oriental, Fès-Meknès, de Marrakech-Safi et Béni Mellal-Khénifra).

## L'ADA ET LA BID PARTENAIRES DE LA PLANTATION DE 18 000 HA D'OLIVIER

ECONOMIE

(BLOC)



"Le Projet de Développement de la filière oléicole en faveur des petits agriculteurs" a été au centre d'un Side Event organisé conjointement par l'Agence de Développement Agricole et la Banque Islamique de Développement. Il s'agit d'un projet qui rentre dans le cadre d'un programme financé par la BID portant sur 10 projets piliers touchant cinq régions du Royaume, a pour objectif la plantation de 18 000 ha d'olivier, l'aménagement hydro-agricole sur 136 km et des pistes pour le désenclavement des périphéries de production sur une longueur d'environ 49 km.

Ciblant 8200 agriculteurs, ce projet est considéré comme étant un pôle majeur de développement de la cette filière dans le monde rural, dit-on auprès de l'ADA pour qui la BID a octroyé 79 millions USD au Maroc pour financer "le Projet de Développement de la Filière Agricole en faveur des petits agriculteurs Pilier II-PMV".

Pour la BID, l'olivier, de par son intérêt culturel et environnemental, joue un rôle important dans l'adaptation aux spécificités édapho-climatiques des régions, l'atténuation à travers le stockage du carbone dans le sol, la sécurisation et la pérennisation des revenus des agriculteurs bénéficiaires, l'optimisation des ressources hydriques et développement de la petite et moyenne hydraulique.

Techniquement, ce projet ambitionne l'amélioration de la productivité et de la valorisation de cette filière tout au long de la chaîne des valeurs. Il vise également la reconversion des superficies à vocation non céréalière par la plantation d'olivier, la production d'olives et d'huile de haute qualité conforme aux normes requises au niveau national et international. De quoi également minimiser la vague de l'exode rural par la création d'emplois.

En somme, cette rencontre ADA-BID a permis de mettre en évidence l'impact des composantes du programme sur l'adaptation aux changements climatiques et l'identification du rôle de la filière oléicole en particulier dans la résilience des populations au changement climatique...

**BID : 9,7 milliards de dollars pour développer l'agriculture**

Les experts de la Banque islamique de développement et de pays membres ont jeté un regard comparé sur les moyens d'améliorer la production agricole afin de garantir le plus possible la sécurité alimentaire, notamment en milieu rural. C'était le jeudi 10 novembre, lors d'une conférence-débat sur le thème "Adaptation au changement climatique dans les pays membres : le rôle de la BID".

Pour rappel, la BID porte un intérêt particulier à l'agriculture et a inscrit, dans ce sens, son action dans le cadre d'une stratégie d'investissement visant le développement rural. La banque a engagé près de 9,7 milliards de dollars dans le financement de projets de développement agricole en milieu rural. 11% de cette enveloppe financière ont été alloués aux projets d'adaptation agricole au changement climatique.■

- La Banque Islamique de Développement (BID) a organisé, hier, une conférence-débat portant sur le thème "Adaptation au changement climatique dans les pays membres : le rôle de la BID".

## LA PRODUCTION BAISSE, LES PRIX AUGMENTENT



Selon les estimations des professionnels, la baisse est de près de 40%. Le prix du litre d'huile d'olive est ainsi passé de 30-35 DH en 2015 à 45 DH cette année.

Mauvaise nouvelle pour la filière oléicole. Selon les estimations des professionnels, l'année 2016 sera marquée par une baisse de la production. Cette baisse devrait atteindre près de 40%, ce qui n'est pas sans incidence sur les prix. Ainsi, le prix du litre passe de 30-35 DH en 2015 à 40-45 DH. Pire, ces mêmes professionnels estiment que les prix vont augmenter davantage, puisque la quantité d'olives disponible cette année sur le marché sera inférieure à la demande moyenne. Cela dit, il faut préciser que le Maroc dispose d'une superficie oléicole de 1.050.500 ha, dont 32% se trouvent au niveau de la région Fès-Meknès (320.000 ha).

Le pays se place au 5e rang mondial, en tant que producteur et exportateur, avec une production moyenne d'huile d'olive de 140.000 tonnes par an. De plus, le royaume figure parmi les trois premiers pays faisant montre des coûts de production les plus compétitifs. Il faut aussi préciser que de nouvelles pratiques agricoles et des techniques de production d'huile d'olive ont été adoptées au cours de ces dernières années, ce qui a permis de créer des conditions favorables à la production d'huile d'olive de qualité et à la protection de l'environnement, de même qu'à la valorisation des sous-produits de l'olivier. Dans le même sillage, l'Agence pour le développement agricole (ADA) a lancé un programme de développement de la filière oléicole destinée aux petits agriculteurs, initié en partenariat avec la Banque islamique de développement (BID).

Ce programme, financé par un prêt de la BID de 29 millions de dollars, concerne les cinq régions oléicoles du Maroc. Ce projet s'assigne aussi pour objectif l'amélioration des revenus des petits agriculteurs, à travers le renforcement de la productivité et la valorisation de la production oléicole. Il a pour objectif la plantation de 18.000 ha d'oliviers, l'aménagement hydroagricole sur 136 km, l'aménagement des pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km, ainsi que l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration d'olives allant de 60 à 100 tonnes par jour pour la production d'huile d'olive de qualité.



## Le Maroc fait de l'assurance agricole un levier d'adaptation

**Le pays a pris une longueur d'avance en mettant à exécution le projet d'adaptation de l'agriculture au changement climatique au Maghreb. Lié essentiellement à la gestion du risque climatique, il cible la petite agriculture familiale prioritairement et se concentre sur les céréales principales.**

Parmi les premières victimes du changement climatique figure l'agriculture. Avec le réchauffement attendu aux horizons 2030 et 2050, le secteur ne peut que devenir plus vulnérable avec davantage d'aridité et de stress hydrique. Cette situation devrait intervenir alors que les performances de l'agriculture marocaine restent fortement dépendantes des pluies, compte tenu de la prédominance de l'agriculture pluviale, malgré les nombreux programmes de développement agricole et les réformes structurelles en vue de permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire.

De plus, les impacts du changement climatique risquent de limiter les bénéfices attendus des programmes d'investissements actuellement engagés en faveur de l'agriculture dans le cadre du Plan Maroc Vert lancé en 2008. Dans ce contexte, un side-event a été organisé le 8 novembre, sous l'égide du ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, par l'Agence de développement agricole (ADA) en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), portant sur le thème de l'adaptation de l'agriculture au Maghreb et en Afrique au changement climatique. Rappelons que le Maroc a obtenu un don du FFEM, dont l'AFD est l'agent d'exécution, pour la mise en œuvre d'un projet d'adaptation de l'agriculture au changement climatique au Maghreb (ACCAGRIMAG). Étalé sur 3 ans, de 2015 à 2017, le projet concerne les régions du Nord du Maroc, à savoir Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès. Avec une perspective initiale de couvrir 1 million d'hectares, élargie à 2 millions d'hectares, le projet initié est ambitieux. Le Maroc a donné l'exemple aux pays africains et a même pris une longueur d'avance à un moment où la communauté internationale s'interroge sur les moyens de promouvoir de meilleures pratiques agricoles et sur la nécessité de développer des outils efficaces de financement de l'adaptation, dont fait partie l'assurance. En tout cas, cette couverture dite «à double dividende à grande échelle» est très novatrice dans la région et en Afrique. La finalité du projet est de contribuer à réduire la vulnérabilité de l'agriculture pluviale aux effets du changement climatique au Maroc. Ce qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'initiative marocaine Triple A. Afin d'inciter à l'adoption et la mise en œuvre de mesures d'adaptation de l'agriculture, le projet répond à plusieurs objectifs spécifiques. Il s'agit tout d'abord d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les impacts du changement climatique en agriculture, et ce, dans le but de renforcer les capacités des acteurs agricoles (petits exploitants, Organisations, professionnels agricoles, services techniques, agro-industriels, assureurs, etc.) à évaluer les risques et à intégrer des mesures d'adaptation dans leurs stratégies et leurs pratiques. En fait, il cible la petite agriculture familiale prioritairement et se concentre sur les céréales principales, dont le blé tendre, blé dur et orge, qui constituent la base des systèmes d'exploitation. Ensuite, le projet vise à accroître les capacités de résilience des systèmes de cultures pluviales par l'expérimentation et la diffusion de technologies innovantes d'adaptation au changement climatique. Ainsi, le projet devra permettre la réalisation de tests avec les agriculteurs d'un nombre limité de technologies. La première est à caractère génétique (espèces et variétés résistantes à la sécheresse) quand la deuxième concerne l'économie d'eau de façon semi directe, semi précoce ou encore liée à la collecte des eaux pluviales. La dernière technologie se rapporte à l'agronomie en prenant comme axe principal l'identification et l'allongement des assouchements. Il devra rendre possible aussi le suivi, l'évaluation et la capitalisation de ces expérimentations en milieu réel, d'un point de vue technique et économique et l'identification de leviers financiers pour la diffusion à grande échelle des innovations introduites.

## Petite agriculture: L'ADA et la FIDA lancent la carte de vulnérabilité



En marge de la 22ème conférence des parties sur le climat, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et le Fonds International du Développement Agricole (FIDA) présentent et lancent sous le thème «Du Pixel au Réel», la carte d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique dans les 4 régions concernées par les programmes d'appui au Plan Maroc Vert financés par le FIDA à savoir Marrakech Safi, Beni Mellal Khenifra, Draa Tafilalet et Fès Meknès.

Financé par un don du FIDA de 450 000 USD, ce projet permet d'aboutir à la mise en place d'un outil basé sur une analyse spatio-temporelle intégrée pour étudier et anticiper les impacts du changement climatique sur les petites exploitations agricoles, il constitue ainsi un moyen indispensable et innovant pour améliorer le ciblage et la mobilisation des fonds climats.

L'Agence pour le Développement Agricole ambitionne par le développement de cet outil de proposer davantage de projets d'adaptation proactifs au financement des bailleurs de fonds climat en l'occurrence le Fonds Vert pour le Climat et le Fonds d'adaptation auprès desquels l'ADA est accréditée.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Royaume dans le processus d'intégration des aspects environnementaux et la multiplication des initiatives et des stratégies notamment la stratégie du Plan Maroc Vert, en faveur de l'environnement.

En plus de la participation des représentants des ministères, des organismes internationaux, des banques nationales et de la société civile, ce side event est marqué par la présence de Monsieur Kanayo Nwanze, Président du FIDA et son excellence Monsieur Ibrahim Adam Ahmed Al Dekhair, Ministre de l'Agriculture et des Forêts de la République du Soudan.



Le prix du litre est passé de 30-35 DH en 2015, à 40-45 DH en 2016. Selon les estimations, les prix devraient augmenter davantage - (ph:DR)

## EN 2016, LE PRIX DU LITRE D'HUILE D'OLIVE EST PASSÉ À 45 DH

### En 2016, la filière oléicole sera marquée par une baisse de la production et une hausse des prix.

Selon les estimations des professionnels, en 2016, la filière oléicole sera marquée par une baisse de la production qui tournera autour de 40%. En répercussion de cette baisse, le prix du litre d'huile d'olive est passé de 30 à 35 DH en 2015, à 45 DH cette année.

En 2016, la filière oléicole souffrira d'une baisse de la production. Cette baisse devrait atteindre les 40%. Réaction logique, le prix du litre est passé de 30-35 DH en 2015, à 40-45 DH. Selon les estimations, les prix devraient augmenter davantage. En effet, la quantité d'olives disponible sur le marché (en 2016) sera inférieure à la demande moyenne.

Cependant, il est nécessaire de préciser que le Maroc dispose d'une superficie oléicole de 1.050.500 ha. La région de Fès-Meknès est la plus riche. Elle occupe 32% de la superficie totale, soit 320.000 ha.

Aujourd'hui, le Maroc se place au 5e rang mondial, en tant que producteur et exportateur d'huile d'olive. La production moyenne est de 140.000 tonnes par an. Le Maroc figure également parmi les trois premiers pays qui proposent les coûts de production les plus compétitifs. De nouvelles pratiques agricoles et techniques de production d'huile d'olive ont été adoptées au cours de ces dernières années. Ces innovations ont permis de produire dans des conditions favorables de l'huile d'olive de qualité. Elles ont également permis de protéger l'environnement et de valoriser des sous-produits de l'olivier.

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a lancé un programme de développement de la filière oléicole destiné aux petits agriculteurs. Ce programme a été initié en partenariat avec la Banque Islamique de Développement (BID). C'est un programme de 79 M de dollars qui concernera les cinq régions oléicoles du Maroc. Ce projet a pour objectif d'améliorer les revenus des petits agriculteurs via le renforcement de la productivité et la valorisation de la production oléicole. De plus, 18.000 ha d'oliviers seront planter, l'aménagement hydroagricole sur 136 km, l'aménagement de pistes pour le désenclavement des périmètres de production sur une longueur d'environ 49 km et l'installation de 18 unités de valorisation d'une capacité de trituration d'olives allant de 60 à 100 tonnes par jour pour la production d'huile d'olive de qualité.

- **Evaluation de la vulnérabilité des petits agriculteurs**

En marge de la Conférence des parties sur le climat, l'Agence pour le développement agricole (ADA) et le Fonds international du développement agricole (FIDA) ont lancé sous le thème «Du Pixel au Réel», la carte d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation des petits agriculteurs au changement climatique dans les 4 régions concernées par les programmes d'appui au plan Maroc Vert, financés par le FIDA, à savoir Marrakech-Safi, Beni Mellal-Khenifra, Drâa-Tafilalet et Fès-Meknès. L'enveloppe du FIDA de 450.000 dollars pour ce projet va permettre d'aboutir à la mise en place d'un outil basé sur une analyse spatio-temporelle intégrée pour étudier et anticiper les impacts du changement climatique sur les petites exploitations agricoles. Un outil innovant pour améliorer le ciblage et la mobilisation des fonds climats.

## L'ADA livre les résultats de la carte de vulnérabilité et d'adaptation à Marrakech



En marge de la COP22, l'Agence pour le développement agricole en partenariat avec le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) a présenté mercredi les résultats de la carte de vulnérabilité et d'adaptation des petits agriculteurs aux changements climatiques dans les régions concernées par les programmes d'appui du FIDA au Plan Maroc Vert.

L'analyse de la vulnérabilité constitue un instrument clé pour l'identification et la planification de mesures d'adaptation adéquates pour faire face aux changements climatiques. L'objectif est d'évaluer la vulnérabilité des agriculteurs au changement climatique. Le résultat escompté vise à cartographier les facteurs des expositions au changement climatique actuels et futurs. De même, il s'agit d'évaluer l'impact potentiel du changement climatique au niveau de la ville de Marrakech et mettre en évidence entre autres les risques futurs qui y sont liés au changement climatique.

La carte s'est basée sur la projection climatique pour estimer la vulnérabilité future à l'horizon 2050.

Cette analyse s'est appuyée entre autres sur la carte d'occupation des sols produite à partir d'images satellitaires qui ont permis de cerner les zones d'agriculture pluviale. Ce type de carte a également été utilisé à un deuxième niveau et a permis d'estimer l'empiètement sur les terrains d'agriculture à cause par exemple de l'urbanisation ou d'autres facteurs.

Par ailleurs, la chaîne d'impact a permis de dégager, entre autres, la capacité d'adaptation, la vulnérabilité liée à la pauvreté, le type de sol, le type de pente et la densité de la population.